

montpellier

www.montpellier.fr

n°341 décembre 2009

notre ville



Participez à l'opération
J'offre un jouet

Nouvelles
de la ville
page 4

© Jacques Guillaume

M

Montpellier *mille et une vies*

www.
montpellier.fr

Quadruple champion de France, champion du monde, champion olympique et meilleur joueur du monde de handball en 2008, Nikola Karabatic s'est prêté au jeu et participe à la campagne de communication de la Ville. Retrouvez-le sur le site de la Ville et envoyez les cartes postales sur lesquelles il figure, à vos amis.

Kiosque



Tip Top d'hiver sera disponible à partir du 15 décembre.



Dès le 21 décembre, retrouvez le Vivement d'hiver dans les clubs de l'Age d'Or.

montpellier

Journal municipal d'informations
Directrice de la publication :
Hélène Mandroux
Directeur de la communication :
Cyril Lozano
Rédacteur en chef :
Marie-France Paulin
Rédacteurs : Françoise Dalibon,
Serge Mafloy, Laurence Nuel,
Xavier de Raulin
et Frédéric Vinson
Photographes : Hugues Rubio,
Ludovic Séverac et Frédéric
Damerji
Direction de la communication
Mairie de Montpellier,
1 place Francis-Ponge
34064 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 34 72 12
Conception : Anatomie Montpellier
Tél. : 04 67 91 75 75
Réalisation : Archer Six, St-Clément-
de-Rivière - Tél. : 04 67 63 52 00
Impression : IPS, Châteaurenard
Tél. : 04 90 24 21 00
Distribution : Adrexa Montpellier
Tél. : 04 67 92 15 11
Médiaffiche, Montpellier
Tél. : 04 67 40 24 24
Dépôt légal décembre 2009

sommaire

Opération
J'offre un jouet

Les Montpelliérains sont invités à déposer des jouets neufs. Ces derniers seront redistribués le 23 décembre aux enfants des familles en difficultés

Nouvelles
de la Ville
page 4L'Appel
de Montpellier

est lancé par le maire en faveur de l'ouverture du mariage aux couples homosexuels.

la ville
evolue
page 10Art
vivre
page 36Scènes
publiques

Du cirque au programme de l'acte 4.

Art
vivre
page 41200 ans
déjà !

Retour sur l'histoire de la faculté des sciences.

Art
vivre
page 42Nikola
Karabatic

Une valeur d'exemple au cœur des quartiers.

page 22
montpellier
centre

Entreprendre sans risque grâce à Crea Lead.

page 24
cévennes

Lycée La Colline : un restaurant d'application.

page 26
prix
d'argent

Coup d'envoi pour la ZAC des Grissettes.

page 28
hôpitaux
facultés

La maison pour tous Rosa-Parks est ouverte.

page 30
mosson

34 Maltrat, un groupe de rap du quartier.

page 32
port
marianne

La Lironde est une nouvelle association du quartier.

page 34
près
d'arènes

Le Pain de l'espoir lutte contre le gaspillage.



Si vous avez une info à transmettre, ou si vous ne recevez pas le journal, merci de contacter la rédaction :
Tél. : 04 67 34 88 08
Fax : 04 67 34 88 10
marie-france.paulin@ville-montpellier.fr

édito

Par Hélène Mandroux, maire de Montpellier,
1^{re} vice-présidente de la Communauté d'agglomération de Montpellier

L'appel de Montpellier

Le 14 novembre, Montpellier fut une des rares villes de France à commémorer le 10^e anniversaire de la promulgation du Pacs, en présence de Patrick Bloche, député-maire de Paris 11^e et rapporteur de la loi, ainsi que de nombreux élus montpelliérains, représentants du parti socialiste, du parti communiste, du parti radical de gauche, du mouvement des citoyens, du Modem et des Verts. A cette occasion, j'ai lancé l'Appel des maires en faveur de l'ouverture du mariage aux couples homosexuels.

Instauré depuis le 15 novembre 1999, le Pacs a été une avancée sociale considérable, tant la demande des associations militantes et des personnes concernées était forte à l'époque. Aujourd'hui, le Pacs n'a presque plus de détracteurs. Il s'est imposé naturellement à l'opinion. Parce qu'il était une évidence. Parce qu'à un moment donné, il ne faut pas hésiter à bousculer quelque peu nos certitudes pour aller dans le sens de l'histoire.

C'est d'ailleurs ce que j'ai souhaité faire en allant au-delà de cet anniversaire du Pacs. Il ne s'agit pas d'un opportunisme déplacé ou d'un calcul politique, comme j'ai pu le lire ou l'entendre, mais d'une conviction profonde.

« Aucune discrimination ne doit être faite en raison de la nature des mœurs »

François Mitterrand (1982)

L'ouverture du mariage aux homosexuels est aujourd'hui tout le sens de l'Appel de Montpellier que je veux lancer. Je remercie très chaleureusement tous les maires qui l'ont signé parce qu'ils sont, eux aussi, convaincus qu'il est temps de franchir une nouvelle étape.

Aujourd'hui, en persistant à n'accorder le mariage

qu'aux couples hétérosexuels, la France n'a pas su emboîter le pas à des pays comme l'Afrique du Sud, la Belgique, le Canada, l'Espagne, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et même plusieurs états américains, qui se sont montrés bien moins hésitants sur cette question...

La même liberté de choix pour tous

La France doit sortir de l'hypocrisie. L'actualité récente nous y invite. La décision du tribunal administratif de Besançon est une première. Elle a ordonné au Conseil général du Jura de délivrer un agrément d'adoption à une enseignante homosexuelle, en couple depuis 20 ans. Le débat sur l'homoparentalité est ainsi relancé.

Je considère qu'il n'est pas concevable, que notre pays refuse la même protection et les mêmes droits à des couples, du seul fait de leur orientation sexuelle. Et ce, d'autant, que des textes existent. Patrick Bloche a déposé une proposition de loi en ce sens en janvier 2008. Mais, elle n'a jamais été inscrite à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée Nationale. Martine Aubry, Première secrétaire du Parti socialiste, s'est aussi clairement positionnée pour le mariage et l'adoption par les couples homosexuels. Pour elle, et je la rejoins totalement, « nous voulons qu'on puisse aimer qui on veut. L'Etat ne doit pas nous dire avec qui nous marier ». Je demande donc à l'actuel gouvernement de faire preuve de courage politique.

Cet Appel de Montpellier ne remet nullement en cause les valeurs de la famille. C'est un appel que je lance au nom de la tolérance, de la nécessité d'aller davantage vers l'autre, d'accepter les différences. Mais c'est avant tout un appel au nom de l'amour. Dans tout ce qu'il a de sincère et d'universel.

En cette fin d'année, je souhaite, que les fêtes soient pour tous un moment chaleureux. Sachons en profiter en famille, en couple, entre amis, et surtout, restons mobilisés dans la solidarité avec ceux pour qui l'isolement et la difficulté peuvent être des obstacles au partage.

mes
rendez-vous

Hivernales

Jusqu'au 31 décembre, les Hivernales se déroulent sur l'Esplanade Charles-De-Gaulle et la Comédie.

Exposition
Depardon

Le 8 décembre, au Carré Sainte-Anne, vernissage du 2^e volet de l'exposition consacrée à Raymond Depardon.

Copenhague

Dans le cadre du sommet de l'ONU sur le climat, je participe le 9 décembre, à la journée spéciale des collectivités françaises.

Jubilé

Stéphane Goubert, le cycliste montpelliérain, fête sa fin de carrière sportive, le 12 décembre, dès 9h30 à Grammont

Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tient lundi 14 décembre à 16h, à la salle des rencontres.

J'offre un jouet

Dans le cadre de l'opération J'offre un jouet, une distribution est organisée pour les enfants des familles en difficultés, le 23 décembre, place Sainte Anne.



Nouvelles de la ville

actualités

La Ville a initié une collecte de jouets neufs, avec le milieu associatif montpellierain. Pour qu'à Noël, tous les enfants aient un cadeau.

Opération Père-Noël pour tous

ANoël, les familles se mettent en quatre pour réaliser les rêves des plus petits. En cette période de crise cependant, les parents les plus modestes ne sont pas en mesure de faire de même et d'offrir des cadeaux à leurs enfants. Cette injustice est révoltante.

Comme chaque année, le centre communal d'action sociale se mobilise pour réparer cette iniquité, et avec lui, les associations caritatives montpellieraines. Néanmoins, leur action solidaire, même extraordinaire, demeure insuffisante. Les services sociaux estiment en effet à plus d'un millier le nombre d'enfants montpellierains qui seraient privés de cadeaux le jour de Noël.

Ce constat poignant a poussé la Ville de Montpellier à proposer à sept associations de solidarité de s'associer, pour garantir un Noël à tous ces enfants, sans exception.

La réussite de cette opération ne peut néanmoins être garantie que si chacun y participe. Dans la balance : un geste solidaire et le



bonheur d'un enfant.

La collecte nous propose donc, sur le principe de la collecte de la Banque alimentaire, d'acheter un jouet destiné à un enfant, âgé de 3 à 12 ans, en même

temps que nos achats de Noël, puis de le remettre aux associations chargées de la collecte.

Si cette collecte ne concerne que des jouets neufs, c'est pour avoir l'assurance

que chaque enfant recevra un cadeau intact, complet et en état de marche. La valeur des jouets a également été limitée à un plafond indicatif de 15 euros, pour permettre une participation au

d'une après-midi de fête. Les enfants seront invités également à un goûter gourmand (crêpes, barbe à papa, chocolat chaud, etc.), à des jeux de kermesse, des ateliers (maquillage, jon-

Les jouets seront offerts à 600 enfants de familles défavorisées

don très large, ainsi qu'une distribution équitable. La collecte a lieu les samedis 5, 12 et 19 décembre, de 10h à 20h, au Polygone, à l'Odysseum (1^{er} étage), à Géant Casino (Près d'Arènes) et à Carrefour (Lattes). Trois points de collecte permanents sont également installés, tous les jours, aux heures d'ouverture, dans le hall de l'Hôtel de Ville, au CCAS (125 place Thérmidor) et au chalet d'accueil des Hivernales (place de la Comédie).

Le 23 décembre, place Sainte-Anne, tous les jouets seront redistribués par les associations, à quelque 600 enfants de familles défavorisées, à l'occasion

de spécialités du terroir (huîtres, foie gras, marrons chauds, vin...), sous chapiteau chauffé. L'occasion de faire la fête, grâce à une scène musicale, différente chaque semaine, et une piste de danse.

*A Cœur Ouvert, la Croix Rouge, Solidarité Dom Tom, le Secours catholique, Saint-Vincent de Paul, le Secours populaire et les Restos du Cœur.

Des vœux solidaires

Le maire, Hélène Mandroux, adressera ses vœux à la population montpellieraine, le jeudi 7 janvier, à 18h, place du Marché-aux-fleurs, puis invitera chacun à partager le verre de l'amitié.

Les Hivernales entament cette année leur 2^e édition, avec les mêmes ingrédients qui ont fait leur succès l'an dernier.

Le village des délices



C'est parti pour quatre semaines de fête et de surprises, jusqu'au 31 décembre.

Certes, la neige a peu de chance d'être au rendez-vous ces jours-là. Ce n'est pas la tradition chez nous. Mais qu'importe, notre marché de Noël aux saveurs méridionales, transcendé en Hivernales depuis l'an dernier, a su tirer le meilleur parti de ce qui se fait traditionnellement plus au nord, en l'adaptant à notre région. Le résultat est étonnant d'originalité.

Les Hivernales ont lieu durant quatre semaines, du 4 décembre au 31 décembre, en trois lieux différents : sur la place de la Comédie,

l'esplanade Charles-de-Gaulle et la place du Marché-aux-fleurs. Tout ce qui a contribué à régaler les papilles et les pupilles des 30 000 visiteurs de la 1^{re} édition 2008, est à nouveau au rendez-vous.

Au "village des délices et des cadeaux", les 160 commerçants et artisans, sont hébergés dans des cabanes de gardians. Ils proposent, tous les jours, de 10h à 20h, le meilleur de nos produits locaux. Les vendredis et samedis, de 18h à 23h30 (fermé le 25 décembre) place aux dégustations

de spécialités du terroir (huîtres, foie gras, marrons chauds, vin...), sous chapiteau chauffé. L'occasion de faire la fête, grâce à une scène musicale, différente chaque semaine, et une piste de danse.

La contribution des Noëls enneigés d'ailleurs, vient de la station de ski de Font-Romeu, avec laquelle la Ville de Montpellier a souhaité s'associer, comme l'an dernier, afin d'apporter aux étals, un petit air frais des cimes. Tout y sera : de la piste de ski, à la patinoire, en passant par la descente aux flambeaux en ski à roulettes,

les matchs de hockey sur glace, le gala de patinage artistique, le concours de bonhommes de neige, les démonstrations de

freestyle et de snow golf, les promenades en traîneau à chiens, les concerts de chants de Noël et l'atelier de sculpture sur glace. Et pour les plus petits : modules de jeu gonflables, tombolas, parade de Noël, ateliers de maquillage, magie et contes. Et le père-Noël bien entendu, venu spécialement pour récolter les lettres des enfants, avant le grand jour.

Infos et programme détaillé sur www.montpellier.fr



Marc Dufour, adjoint délégué au développement économique et commercial

« Les Hivernales, c'est un marché de Noël du sud, qui met en valeur nos richesses régionales »

Les rendez-vous de la jeunesse
Voici la programmation de l'espace Montpellier jeunesse pour ce mois de décembre :

- Permanences juridiques du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Hérault, les 8 et 15 décembre, de 16h30 à 18h.
- Aide à la création de CV et lettre de motivation, les 2, 9 et 16 décembre, de 16h à 18h.
- Coaching Jeunes, sur rendez-vous, les 9 et 16 décembre de 13h à 15h.
- Devenir bénévole, conseils de l'association France bénévolat Montpellier, les 10 et 17 décembre, de 16h à 18h.
- Permanence d'un avocat du Centre départemental d'accès au droit (Cdad) et de l'association L'avocat et l'enfant, les 10 et 16 décembre, de 14h à 17h.

Infos : Espace Montpellier Jeunesse, 6 rue Maguelone, 04 67 92 30 50.

Assemblée générale des Conseils consultatifs

Les assemblées générales des conseils consultatifs de quartier (CCQ) se poursuivent. Après celle du quartier Port Marianne, le 13 novembre,

de Croix d'Argent, le 20 novembre, d'Hôpital-aux-Facultés, le 3 décembre, de Mosson, le 4 décembre,

c'est maintenant au tour du CCQ :

- Cévennes, le 7 décembre à 18h30, à la maison pour tous François-Villon.
- Près d'Arènes, le 11 décembre à 18h30, à la maison pour tous Boris-Vian.
- Centre, le 12 décembre à 10h, à la Maison de la démocratie.

Infos : 04 67 34 88 15

Prêt pour la Clapassade ?

Montpellier est en passe d'avoir sa spécialité culinaire, un plat qui marque notre ville et lui ressemble. Elle sera vraisemblablement baptisée La Clapassade. 230 recettes ont été envoyées par les Montpelliérains.

Les jurys du concours *Inventez le plat de Montpellier*, constitués d'élus de la ville et d'un représentant de la Gazette, partenaire de l'opération, ont commencé leur sélection depuis le 29 octobre, à raison d'une vingtaine de recettes, rassemblées selon leur ingrédient constituant majeur. Le premier jury a ainsi étudié 18 recettes réalisées avec du lapin. La sélection se prolongera jusqu'à fin janvier. Au final, les recettes des 10 nominés seront réalisées par un chef montpelliérain et soumises à la dégustation d'un comité de sélection constitué d'élus, de journalistes gastronomiques et de montpelliérains. A suivre.

Quel avenir pour nos lagunes ?

Dans le cadre du 4^e congrès européen sur les lagunes côtières, qui a lieu du 14 au 18 décembre au Corum, une conférence grand public sur le thème *L'étang change, quel avenir pour nos lagunes ?*, est donnée par deux scientifiques, le 15 décembre à 17h15. L'entrée est libre.

Infos : 04 67 14 37 19 et www.ecolag.univ-montp2.fr

Inscription sur la liste électorale

Si vous venez d'arriver à Montpellier ou avez changé d'adresse sur Montpellier, il faut vous inscrire sur la liste électorale, au plus tard le 31 décembre pour pouvoir voter en 2010. Conditions : être de nationalité française et avoir 18 ans (ou les avoir au plus tard le 29 février). Pour faciliter vos démarches,



le service des élections assurera exceptionnellement une permanence (bien que la mairie soit fermée), le jeudi 31 décembre, de 8h30 à 17h30. Documents à produire : pièce d'identité et justificatif de domicile. A noter : si vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le 13 mars inclus (veille du 1^{er} tour de scrutin des élections régionales), vous pouvez vous inscrire à partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 4 mars inclus, en vous présentant au service Population de la mairie.

Infos : 04 67 34 71 22.

Besoin urgent de duvets

L'association A cœur ouvert collecte des duvets et des couvertures pour les personnes en grandes difficultés. Une belle initiative, à l'approche de l'hiver, pour ces personnes sans domicile, auprès de qui l'association mène une action d'écoute et d'accompagnement. Vous pouvez apporter vos dons au local de l'association, 7 rue Candolle, les mardis, jeudis et vendredis, de 17h30 à 19h30.

Infos : 04 67 92 85 88 et 06 61 16 89 31

Les illuminations de fin d'année sont peu consommatrices en énergie. Elles n'en sont pas moins resplendissantes. Economie ne rime pas forcément avec austérité !

100 % éco-consommation



Sur la place de la Comédie, le sapin de 20 m de haut est une création originale.

50 jours. Alors que l'an dernier, l'éclairage était à 90 % en LED, il est à 100 % cette année. « Cette économie est conséquente, explique Frédéric Tsisonis, adjoint délégué à l'économie des ressources, surtout quand on sait que Montpellier est une des rares villes de France à supporter l'intégralité du coût des illuminations. Un coût de 375 000 € cette année ».

La mise en place des décors a débuté le 12 octobre, afin que tout soit prêt le 21 novembre. Au total, pour une consommation de 51 Kw/h : 78 sites sont éclairés, un cône de lumières animées, de 20 mètres de haut, remplace le traditionnel sapin sur Comédie. Il a été réalisé spécialement pour Montpellier, avec des dominantes de couleurs blanches et bleues. 190 nouveaux décors ont été suspendus dans les rues, ainsi que 10 habillages de façades et 150 arbres constitués de 370 sphères lumineuses. Et il n'y a pas moins de 2 km de guirlandes. 13 nouveaux sites sont éclairés cette année, à l'exemple de la place Rondelet, la rue Maguelone, la place François-Massart ou les halles Laissac. Attention, cette année l'extinction générale des feux est prévue plus tôt que d'habitude. Retour à la normale : le 10 janvier.

Les illuminations, compensées par la plantation de 23 arbres

La Ville a confié l'embellissement de nos rues pour trois ans, à la société LCX Leblanc, spécialisée dans la fabrication de décors lumineux. Ce choix n'est pas le fait d'un hasard. Cette société travaille dans une démarche de développement durable. Elle participe à un programme de compensation d'émissions de CO₂, fixé par les Nations Unies, ainsi qu'à une opération de reforestation. 23 arbres seront ainsi plantés dans la forêt méditerranéenne Sainte-Victoire, à proximité d'Aix-en-Provence, dans le cadre de la compensation carbone résultant des illuminations de Montpellier.

Lutte contre les inondations. La Ville tire un premier bilan positif de son action préventive, destinée à lutter contre les phénomènes pluvieux diluviens.

Des mesures pour minimiser les risques



La surveillance du niveau des eaux est assurée par 8 capteurs, installés sur les principaux cours d'eau.

Les derniers épisodes cévenols, marqués par des pluies diluviennes et violentes, ont permis à la Ville de vérifier l'efficacité de l'action qu'elle mène en matière de lutte contre les inondations.

Outre l'entretien régulier des équipements, des réseaux publics d'eaux pluviales et des cours d'eau relevant de sa compétence, la Ville a entrepris d'importants travaux préventifs de renforcement des collecteurs pluviaux et de recalibrage des ruisseaux, notamment ceux du Lantissargues et du Chambéry, et l'aménagement d'un bassin de rétention de 6 000 m³ sur le stade Jeannot-Véga.

En période de fortes pluies, le PC crise se mobilise pour tenir la population informée

Elle a également mis en œuvre des schémas généraux d'aménagement hydraulique au niveau de chaque bassin versant, sous la forme d'un programme pluriannuel d'actions. La construction de bassins de rétention est destinée à écarter les débits de pointe, afin de stocker, si besoin est, jusqu'à 290 000 m³ d'eau.

A travers son plan local d'urbanisme (PLU), la Ville a aussi souhaité agir en imposant, sur une grande partie du territoire communal, des mesures de compensation de l'imperméabilisation des parcelles ouvertes à l'urbanisation. Un PC de crise a été constitué. Cette cellule de veille est mobilisable à la moindre alerte, afin de prévoir l'évolution du phénomène pluvieux, apporter des éléments d'aide

à la décision et tenir la population informée. Enfin, la Ville s'est dotée d'un système de télésurveillance et d'alerte hydrométéorologique, pour gérer le risque pluvial. En cas de fortes précipitations, ce système de mesure permet d'observer 24 h/24 et 7 j/7, l'état du ciel montpelliérain et la hauteur des principaux cours d'eau.

La surveillance du niveau des eaux est assurée par 8 capteurs, installés sur les principaux cours d'eau qui traversent Montpellier : deux sur le Lez, un sur le Verdanson, un sur le Lantissargues et trois sur la Mosson. Ces capteurs sont équipés de cellules qui mesurent régulièrement la hauteur de l'eau. Les données collectées sont transmises en temps réel à l'ordinateur de supervision du service des eaux de la Ville, permettant au dispositif de se déclencher à la moindre alerte. Parallèlement à toutes ces mesures, la Ville continue à financer des opérations d'aménagement dans le cadre du plan anti-inondation du quartier Près d'Arènes. Il s'agit de travaux de renforcement des collecteurs pluviaux de l'avenue du Maréchal-Leclerc, de l'avenue des Près d'Arènes et de la rue de l'Abrivado.

Respectez les règles de prudence

Le respect par tous de quelques règles de prudence permet également de limiter les conséquences des inondations. Suivez attentivement les recommandations communiquées par la radio sur France Bleu Hérault, par le site internet de la Ville (www.montpellier.fr) ou par le site de Météo France. En cas d'intempéries, limitez au maximum vos déplacements, ne vous engagez pas sur une voie submergée et respectez impérativement les feux et barrières mises en place.

Les chercheurs ont besoin de nous

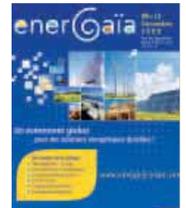
L'étude épidémiologique NutriNet-Santé, qui vise à comprendre les relations entre la nutrition et la santé, a déjà permis



de recruter plus de 100 000 volontaires. C'est très encourageant, mais insuffisant pour permettre la réussite de l'étude, qui nécessite le suivi de 500 000 Nutrinautes, pendant 5 ans, grâce au site Internet NutriNet-Santé. Pour être acteur de ce programme de recherche, qui aura des retombées utiles pour vous et les générations futures, inscrivez-vous sur le site : www.étude-nutrinet-sante.fr

Energies renouvelables

EnerGaïa, le salon des énergies renouvelables, de l'éco-construction et de la maîtrise de l'énergie propose, du 9 au 12 décembre, au parc des expositions, des exposi-

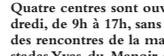


tions, conférences, forum d'affaires, espace de recrutement, concours, etc. Et également les dernières innovations et solutions concrètes, face aux enjeux énergétiques de demain. Toutes les filières sont présentes : solaire, éolien, bois, énergie, géothermie, biocarburants, hydraulique, piles à combustibles, biomasse et éco-construction.

Infos : www.energaia-expo.com

Grippe A

La vaccination contre la grippe A (H1N1) est proposée gratuitement aux personnes fragiles et les plus exposées au risque. Elle n'est pas obligatoire. Chacune d'entre elles recevra à son domicile une invitation à se faire vacciner dans le centre le plus proche de chez elle, ainsi qu'un bon de vaccination, qu'il



faudra présenter avec une pièce d'identité. Quatre centres sont ouverts, du lundi au vendredi, de 9h à 17h, sans interruption, à la salle des rencontres de la mairie, au Corum et aux stades Yves-du-Manoir et de la Mosson.

Infos : 04 34 88 75 24 et centre d'appel info grippe : 0 825 302 302

Des formations pour les associations

Un cycle de formations vient de débuter à la Maison de la démocratie. Elles s'adressent aux associations montpelliéraines. Le 8 décembre, sur le thème du Fonctionnement de l'association et le 14 décembre, sur celui de la Gouvernance de l'association.

Infos : 04 34 88 75 25
et permanences.associations@ville-montpellier.fr

L3 du tram, quoi de neuf ?

- Avenue Paul-Bringuier : la bretelle d'accès à l'avenue de Lodève est fermée. Une déviation est mise en place. Les accès à la médiathèque Shakespeare et à la Maison pour tous François-Villon sont maintenus.
- Avenue de Lodève : le croisement avec le boulevard Benjamin-Milhaud est transformé en giratoire.
- Rue Pagézy : le sens de circulation est inversé, de la rue Maguelone vers la rue Durand. Une déviation est mise en place par le boulevard Victor-Hugo et la rue Joffre.
- Prés d'Arènes (voir p.35)



- Avenue des Moulins, rue du Pilory et rond-point d'Alco : des travaux de réseaux électriques entraînent des rétrécissements de voies de circulation ou des alternats ponctuels.
- Rue d'Alco : les travaux de réseaux humides se poursuivent avec des rétrécissements ponctuels des voies de circulation.

Info : 0 800 03 2012 [n° Vert] et www.tam-way.com

Comprendre la thermographie aérienne

Les résultats de la thermographie aérienne du territoire, qui a été réalisée en janvier dernier, sont disponibles sous forme de cartes. Ils permettent d'avoir une image des déperditions thermiques des toitures. Le 11 décembre, une soirée d'information, avec débat et projection d'un court métrage, est organisée par l'Agence locale de l'énergie à 18h, à la maison pour tous Frédéric-Chopin. Entrée libre.

Infos : 04 67 91 96 96.

L'office de tourisme propose aux Montpelliérains de signer la charte "Montpellier Sourire". Pour faire de chaque visiteur un VIP!

Ambassadeur, ça vous tente ?



Plusieurs centaines de Montpelliérains ont déjà signé la charte Sourire.

Ce qualificatif prestigieux d'ambassadeur de la ville est à ce jour, celui de plusieurs centaines de montpelliérains et de professionnels du tourisme. Ils ont signé la charte "Montpellier Sourire", proposée en juin dernier par l'office de tourisme, à l'occasion de la célébration de son cent-

Les Montpelliérains signataires – des habitants, commerçants et chefs d'entreprise – se sont engagés à prendre le temps de renseigner les visiteurs, à oser s'exprimer en langues étrangères, à prendre plaisir à faire découvrir les produits locaux, à utiliser et recommander au maximum les transports en commun, et à faire parta-

charte. Eux, se sont engagés plus spécifiquement à assurer un accueil professionnel et personnalisé, à prendre en compte les attentes de leurs clients, à garantir le meilleur rapport qualité / prix, à améliorer l'accueil en langues étrangères, à former leurs personnels de façon régulière et à être respectueux de l'environnement. Un macaron apposé sur leurs devantures atteste de cet engagement. L'office de tourisme lance maintenant un appel à tous les Montpelliérains et aux professionnels de tous les secteurs qui souhaitent devenir Ambassadeur de Montpellier.

L'accueil à Montpellier est l'affaire de tous

naire. Ce titre d'ambassadeur de la ville fait d'eux, les piliers du "bon accueil" à Montpellier.

L'Office de tourisme, forte de ses 100 ans d'expériences d'accueil, qui ont fait de Montpellier une destination de choix, reste convaincue que l'accueil est, aussi, l'affaire des Montpelliérains. Par cette opération Sourire, il souhaite mobiliser les commerçants, les professionnels du tourisme, mais aussi l'ensemble des Montpelliérains.

Inscrivez-vous vite !

- Vous êtes un particulier, vous aimez Montpellier, savez en parler ou appréciez de le faire découvrir à vos amis, visiteurs ou touristes ? Alors, soyez le relais de l'Office de tourisme sur le terrain.
- Vous êtes professionnel, vous aimez Montpellier, l'accueil est une valeur sûre que vous souhaitez défendre et promouvoir ? Chez vous, le client sera toujours accueilli et informé avec le sourire. Vous souhaitez le faire savoir ?

Infos : 04 67 60 90 90 et sur qualite@ot-montpellier.fr

Des commerçants offrent à leurs clients, afin de fidéliser leurs achats dans le centre-ville, des tickets de réductions utilisables dans les parkings de l'Ecusson.

Jusqu'à 2 heures offertes

Depuis le 7 décembre, des tickets de réduction d'une valeur monétaire de 1 €, à déduire du prix du stationnement dans 12 parkings participants à l'opération, sont offerts par quelque 1000 commerçants* du centre-ville (Ecusson et principales rues commerçantes des faubourgs proches). Cette opération est financée par la Ville, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), les commerçants et les exploitants des parkings, tous signataires d'une convention destinée à soutenir les commerces du centre-ville et à favoriser leur fréquentation. Une mesure qui vient également contrebalancer la concurrence du nouveau centre commercial d'Odysseum. La Ville a pris à sa charge le coût des 30000 premiers tickets. Les 100000 suivants sont financés par l'ensemble des partenaires. A titre indicatif, ces chèques parking de 1€ sont vendus aux commerçants par la CCI au prix de 0,30€. Selon les parkings, ce chèque équivaudra à une



Les chèques parking, en facilitant l'accès au centre-ville, permettent de dynamiser l'attractivité des commerces.

gratuité de stationnement de 30 à 45 minutes à tarif normal. Il sera cumulable trois fois, soit 3€ maximum, permettant de bénéficier jusqu'à 2h de stationnement gratuit. Le chèque s'utilisera directement aux caisses automatiques des parkings et viendra en déduction du prix à payer pour le stationnement. Dans l'immédiat, pour des raisons techniques, les clients des parkings Pitot, Triangle et Polygone devront se rendre au bureau d'accueil du parc de

stationnement pour obtenir leur réduction. La Ville a proposé à la Chambre des métiers, ainsi qu'à l'Agglomération de Montpellier, d'élargir cette initiative en mettant en place des chèques déplacement, afin d'apporter un équilibre entre les différents modes de déplacements. Ceux-ci combineront l'utilisation des chèques parking avec des chèques tramway / bus. * Ils sont identifiables grâce au macaron apposé sur la vitrine de leur magasin.



Village des marques. Une réunion de travail a eu lieu en mairie, fin octobre, avec l'ensemble des acteurs économiques.

Le temps de la réflexion

L'implantation d'un village des marques sur la commune est un sujet qui nécessite de prendre du temps de la réflexion, afin d'envisager les conséquences économiques et humaines qui peuvent en découler. Il y a quelques mois, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et la Ville, ont commandé, chacune de leur côté, des études d'impact. Les chiffres ont été rendus, et l'ensemble des partenaires, associations de commerçants du centre-ville, représen-



Alain Salzman, le porteur du projet, Hélène Mandroux et Rudy Iovino (CCI) se sont exprimés à l'issue de la réunion.

tants de la Socri (Polygone) et de la CCI, Alain Salzman, le porteur du projet et les élus de la Ville et de l'Agglomération, étaient présents en mairie, fin octobre pour

faire un point sur le sujet. A l'issue de cette séance de travail, un constat s'est imposé. Les études ont été faites trop en amont, avant même l'ouverture du centre commercial Odysseum. Elles ne tiennent pas compte de la future extension du Polygone, du projet Du-Guesclin ou encore des aménagements qui seront réalisés sur l'avenue Raymond-Dugrand. « L'image donnée par ces études, précisait Hélène Mandroux, n'est pas celle de demain. L'implantation d'un village des marques est une démar-

che conjointe dont tout le monde doit tirer profit. Il doit y avoir une dynamique que nous devons accompagner ». Le maire a demandé à l'Agglomération la création d'un schéma d'urbanisme commercial, avec un phasage dans le temps. Il a aussi été décidé de mener une étude complémentaire dans les 9 mois à venir, afin de mesurer l'impact d'Odysseum sur le commerce local. Les partenaires économiques et institutionnels se réuniront alors, à nouveau, pour envisager ensemble le futur.

la ville évolue



dossier

Hélène Mandroux a lancé le 14 novembre, l'Appel de Montpellier en faveur de l'ouverture du mariage aux couples du même sexe.

Au nom de l'égalité des droits

Montpellier est une des rares villes françaises à avoir fêté les dix ans du Pacs. Tout comme la Ville a été, dès 2004, une des premières en France à célébrer des cérémonies civiles. Aujourd'hui, plus de 90% des Pacs sont signés par des hétérosexuels. Cette statistique répond de façon cinglante à ceux qui pensaient que ce texte était au départ d'inspiration communautaire.

10^e anniversaire du Pacs

Il reste beaucoup à faire. Les bases qui ont été jetées sont socialement incomplètes. A titre d'exemple, les couples franco-étrangers ont encore des difficultés à faire prendre en compte l'existence du Pacs par les préfectures pour obtenir un titre de séjour pour le conjoint étranger. Le 14 novembre, jour anniversaire de la promulgation de la loi instituant le Pacs, le maire de Montpellier a lancé un Appel national en faveur du mariage des couples homosexuels. Elle avait à ses côtés, Patrick Bloche, député-maire du XI^e arrondissement



Le discours du maire était empreint d'une grande solennité.

de Paris, rapporteur en 1999 de la loi sur le Pacs et de nombreux élus municipaux. Pour Hélène Mandroux, et pour un grand nombre de maires qui se sont ralliés à elle, le moment est venu de franchir un palier supplémentaire dans le droit des citoyens. « Je me place en dehors de toute considérations religieuses, politiques ou philosophiques, je me place sur le terrain de l'égalité des droits pour tous. Égalité, cela signifie que les

couples homosexuels doivent avoir la liberté totale de choisir la façon dont ils

Les couples doivent avoir la liberté de choisir la façon dont ils veulent vivre

veulent vivre, avoir le même accès au mariage, au Pacs ou encore à l'union libre » a-t-elle précisé.

Une proposition de loi pour le mariage homosexuel a été déposée en 2006, puis 2008

par des parlementaires socialistes. Depuis, elle n'a jamais été inscrite à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée

Nationale. Hélène Mandroux demande donc à l'actuel gouvernement de faire preuve de courage politique afin que ce texte soit porté au plus vite à l'ordre du jour des débats parlementaires, sans attendre que les futurs candidats aux présidentielles de 2012 se saisissent de cette question.

Dans le même temps, elle invite, chacune et chacun, à signer l'Appel de Montpellier sur le site Internet de la Ville (www.lappeldemontpellier.fr), pour que les citoyens puissent faire entendre aussi leur voix.

« On présente souvent Montpellier comme la deuxième ville gay de France après Paris, a indiqué la première magistrate. Mais il ne s'agit pas pour moi de faire une fleur à une partie d'entre eux, parce que la période s'y prêterait. Il s'agit ni plus ni moins de rendre justice. Une justice à la fois sociale au nom de l'égalité des droits pour tous les citoyens. Mais aussi une justice politique, des orientations auxquelles je crois profondément. A un moment donné, il faut avoir le courage de porter le débat sur la place publique ».



Patrick Bloche, rapporteur de la loi sur le Pacs et de nombreux élus municipaux se sont associés à l'Appel de Montpellier.

L'Appel des maires en faveur de l'ouverture du mariage aux couples homosexuels

« Dix ans après la promulgation de la loi créant le Pacs (pacte civil de solidarité), nous saluons le succès de cette réforme majeure réalisée par la gauche.

Créé pour offrir un statut à des couples qui ne peuvent ou ne veulent se marier, le Pacs est de plus en plus prisé par les Français. En 2008, près de 145 000 couples ont souscrit ce « contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune ». Un chiffre en hausse constante depuis 1999. Ce constat témoigne de l'acceptation de ce contrat, alors que ses détracteurs le présentaient comme une menace pour le mariage, la famille et la société.

Le vote de cette loi a été obtenu par des associations (de lutte contre le sida et de défense des personnes homosexuelles) constatant le vide juridique et légal auquel étaient confrontés les conjoints survivants des victimes du sida. Le Pacs a conduit à une plus grande visibilité et

une meilleure acceptation de la diversité des couples.

Au fil des ans, les améliorations successives apportées à cette loi ont fait que le Pacs est entré dans les mœurs, se rapprochant progressivement du mariage même s'il reste largement désavantageux en cas de décès d'un des partenaires, particulièrement aléatoire pour les couples binationaux.

En une décennie, les mentalités ont évolué. La loi doit évoluer elle aussi. Nous estimons que le moment est venu de franchir une nouvelle étape en ouvrant le mariage aux couples de même sexe.

En effet, les discours en matière de lutte contre l'homophobie ne seront crédibles que lorsque les pouvoirs publics auront mis un terme à une insupportable discrimination institutionnelle : celle consistant à réserver l'accès au mariage aux couples hétérosexuels.

En 1999, avec le Pacs, la France montrait le chemin de l'égalité des droits. Aujourd'hui, de

nombreuses mairies de gauche reconnaissent les couples de même sexe. Une trentaine célèbre les couples pacés par une cérémonie civile à l'Hôtel de Ville. Mais, en réservant le mariage aux couples hétérosexuels, la France est en retard par rapport à d'autres pays.

L'Appel que nous lançons est motivé par deux principes essentiels : l'égalité et l'universalité.

En effet, nous considérons que l'égalité, principe fondateur de notre République, est compromise à chaque fois qu'une discrimination identifiée est maintenue en l'état.

De la même façon, nous estimons que l'universalité, autre valeur fondatrice de notre République, est remise en cause lorsque notre pays refuse injustement la même protection et les mêmes droits à certains couples, en raison de leur orientation sexuelle.

En œuvrant pour l'égalité des droits, en promouvant leur universalité, c'est le pacte républicain, la cohésion sociale et le vivre ensemble que nous renforçons ».

Les maires signataires

Joachim Pueyo, maire d'Alençon
 Laure Dael, maire des Andelys
 Jean-Claude Antonini, maire d'Angers
 Olivier Dussopt, maire d'Annonay
 Noël Mamère, maire de Bègles
 Eddie Ait, maire de Carrières-sous-Poissy
 Christophe Sirugue, maire de Chalons/Saône
 Philippe Esnol, maire de Conflans-Sainte-Honorine
 Sébastien Jumel, maire de Dieppe
 Christine Priotto, maire de Dieulefit
 René Revol, maire de Grabels
 Martine Aubry, maire de Lille
 Nathalie Perrin-Gilbert, maire de Lyon 1^{er}
 Thierry Philip, maire de Lyon 3^e
 Jean-Pierre Flaconneche, maire de Lyon 7^e
 Alain Glodano, maire de Lyon 9^e
 Catherine Margate, maire de Malakoff
 Nicolas Morvan, maire de Moëlan-sur-Mer
 Dominique Voynet, maire de Montreuil
 François Lamy, maire de Palaiseau
 Bertrand Delanoë, maire de Paris
 Jacques Boutault, maire de Paris 2^e
 Dominique Bertinotti, maire de Paris 4^e
 Jacques Bravo, maire de Paris 9^e
 Rémi Féraud, maire de Paris 10^e
 Patrick Bloche, maire de Paris 11^e
 Roger Madec, sénateur-maire de Paris 19^e
 Adeline Hazan, maire de Reims
 Daniel Delaveau, maire de Rennes
 Valérie Fourneyron, maire de Rouen
 Michel Tonon, maire de Salon-de-Provence
 André Chassaigne, Saint-Amans-Roches-Savine
 Marc Vuillemot, maire de La Seyne-sur-Mer
 Hervé Féron, maire de Tomblaine (Grand Nancy)
 Pierre Cohen, maire de Toulouse
 Jean-Louis Bret, maire de Villeurbanne
 ...

Avec les soutiens de :

Jordi Hereu, maire de Barcelone
 Martine Martinel, députée de Haute-Garonne
 Martine Aubry, première secrétaire du PS
 Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF
 Cécile Duflot, secrétaire nationale des Verts
 La Ligue des Droits de l'Homme,
 Le collectif contre l'Homophobie
 La Lesbian & Gay Pride
 Le Refuge
 Arc en Ciel ...

Patrick Bloche, député-maire de Paris 11^e, rapporteur en 1999 du projet de loi sur le Pacs

« Tout est écrit, tout est là ! »



« Dix ans après le vote de la loi sur le Pacs, je suis à Montpellier pour porter une autre revendication, l'ouverture du mariage aux couples homosexuels. Je remercie Hélène Mandroux de porter cette heureuse initia-

tive, qui va permettre de faire tomber d'autres discriminations pour aller vers le chemin de l'égalité des droits. La France, il y a 10 ans, avait pris de l'avance sur les droits des homosexuels, mais aujourd'hui nous avons

du retard par rapport à beaucoup de pays européens. Je cite souvent l'Espagne de tradition catholique, qui a légalisé le mariage des couples homosexuels. La France se doit d'évoluer comme la société. Il n'est que temps, dix ans après le Pacs, de passer à une autre étape. Il faut que dans notre pays, les couples aient la liberté de choisir, entre le mariage, le concubinage ou le pacs. On ne doit pas attendre 2012, alors que tout est prêt. Une proposition de loi du groupe socialiste a été déposée dès 2006, puis en 2008. Tout est écrit, tout est là ! Il faut changer la loi et ne pas attendre pour ensemble, aller plus loin sur le chemin de l'égalité des droits ».

« Un engagement naturel du maire »



Jérémy Malek et Louis Closset, premier couple homosexuel pacés lors d'une cérémonie civile, le 9 octobre 2004, témoignent : « Nous sommes très heureux de l'engagement du maire de Montpellier. Il s'inscrit dans une suite logique puisque la Ville a mis en place depuis 2004, des cérémonies civiles de Pacs. C'est un engagement naturel, qui ne peut que faire avancer les droits des homosexuels ».

Bravo Hélène. Au nom de quoi pourrait-on rejeter cette demande d'égalité?... Bertrand Delanoë, maire de Paris. C'est une question d'égalité des Iles de nouvelles conquêtes. J'approuve ton initiative. Martine Aubry, maire de Lille. Vous pouvez compter sur moi pour relayer l'Appel de urage de ta part Hélène. Aujourd'hui une page d'histoire s'écrit, je suis fier de la co-signer ! Jean-Louis Bret, maire de Villeurbanne. Nous devons faire reculer toutes les discriminations. Je signe. Jean-Claude Antonini, maire d'Angers. Les hommes naissent libres et égaux aussi dev qui évolue. Je signe avec conviction. Adeline Hazan, maire de Reims. La France doit rejoindre ses voisins dans ce sens. Je me joins à vous. Eddie doit être universel. Je signe l'Appel de Montpellier. Hervé Féron, maire de Tomblaine. Le PACS n'était qu'une étape. Il faut continuer à aller de l'a Sept pays reconnaissent le mariage homosexuel. Mobilisons nous pour que la France soit le prochain. Valérie Fourneyron, maire de Rouen. Le

Hussein Bourgi, président du Collectif contre l'homophobie (CCH)

« Des combats politiquement imminents et des conquêtes historiquement inéluctables. »



« L'Appel de Montpellier lancé à l'initiative d'Hélène Mandroux que je tiens à saluer pour son courage dans l'affaire opposant une femme homosexuelle, candidate à l'adoption, au Conseil Général du Jura ont relancé le débat politique. Ces deux faits interviennent à l'occasion du

10^e anniversaire de la loi sur le Pacs pour signifier que l'existence de ce contrat n'empêche pas certains couples de même sexe de revendiquer aussi l'accès au mariage. Cela intervient au milieu de l'actuelle mandature politique, rappelant que les rares et timides engagements pris par le gouvernement, notamment en matière de reconnaissance du statut du beau parent, tardent à voir le jour.

Un scrutant les expériences du passé, en traçant des perspectives d'avenir, en fixant des échéances calendaires, nous avons la conviction que l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe sont des combats politiquement imminents et des conquêtes historiquement inéluctables.

Il faut s'y préparer minutieusement et sérieusement car c'est dans la mobilisation et le rapport de forces que nous atteindrons nos objectifs. Vous l'aurez compris en matière d'égalité des droits, notre volonté doit être farouche, grande et forte. Forts de l'enseignement d'André Gide dont nous sommes un peu les héritiers et de Jean-Jacques Régis de Cambacères dont nous sommes les enfants spirituels, nous devons, jour après jour, affirmer et confirmer notre envie de liberté et notre soif d'égalité ».

Zoé Adam, présidente de l'association des nouveaux gays et lesbiens

En 2009, il était temps !

« Pour une fois que s'affirme un certain courage politique ! C'est un grand jour. On est vraiment contents de cette action. En 2009, il était temps ! ».



Des familles différentes

A l'occasion des 10 ans du Pacs, la Ville a accueilli à la Maison de la démocratie une exposition intitulée *Des familles différentes, un même amour*. Elle est composée de 12 affiches présentant différentes formes de familles (un homme et une femme, un homme et une femme avec leurs enfants,



deux hommes, deux femmes, deux femmes avec leurs enfants, ...) dans des situations de la vie de tous les jours. Elles ont été réalisées par l'antenne Languedoc-Roussillon de l'association des parents gays et lesbiens (APGL), ainsi que par l'International gay and lesbian association-Europe. Ce projet a obtenu le soutien de la Commission Européenne - L'Union Européenne contre les discriminations. A l'occasion du vernissage, le public a pu annoter des messages personnels sur les panneaux de l'exposition.

Rejoignez l'appel !

La Ville de Montpellier met en place, sur son site internet, un espace spécifique. On pourra notamment y trouver le contenu de l'Appel de Montpellier, le discours d'Hélène Mandroux, les répercussions dans la presse locale et nationale, des vidéos liées à l'événement, mais aussi un appel à signer : www.lappeltemontpellier.fr

droits. Je signe. Dominique Voynet, maire de Montreuil. 10 ans après le PACS. Il était temps ! Je signe ton appel. Pierre Cohen, maire de Toulouse. Je grave mon nom au bas de ce "parchemin". Nicolas Morvan, maire de Moëlan-sur-Mer. L'égalité des droits reste un combat qui appelle. Aujourd'hui une page d'histoire s'écrit, je suis fier de la co-signer ! Jean-Louis Bret, maire de Villeurbanne. Nous devons faire reculer toutes les discriminations. Je signe. Jean-Claude Antonini, maire d'Angers. Les hommes naissent libres et égaux aussi dev qui évolue. Je signe avec conviction. Adeline Hazan, maire de Reims. La France doit rejoindre ses voisins dans ce sens. Je me joins à vous. Eddie doit être universel. Je signe l'Appel de Montpellier. Hervé Féron, maire de Tomblaine. Le PACS n'était qu'une étape. Il faut continuer à aller de l'a Sept pays reconnaissent le mariage homosexuel. Mobilisons nous pour que la France soit le prochain. Valérie Fourneyron, maire de Rouen. Le



3^e Sommet des villes pour la grande vitesse. Hélène Mandroux, Jordi Hereu, maire de Barcelone et Jacques Bascou, maire de Narbonne participaient, fin octobre à Narbonne, à une réunion de travail avec les maires (ou leurs représentants) de Carcassonne, Gironne, Figueras, Perpignan, Béziers et Toulouse. L'objectif du sommet était d'affirmer la volonté commune des villes de voir la réalisation de la ligne TGV Montpellier - Barcelone.



Joan Baez a été faite citoyenne d'honneur de la Ville par **Hélène Mandroux** et **Michaël Delafosse**, adjoint à l'action culturelle. Elle donnait un concert gratuit, offert par la Ville, dans le cadre des Internationales de la guitare.



Allemagne réunifiée. Une réplique du mur de Berlin érigée sur l'Esplanade par la Maison de Heidelberg, a été démolie le 9 novembre par les Montpelliérains en présence des élus de la Ville. Durant un mois, chacun a pu s'exprimer sur ce support symbolique.



Journée internationale des droits de l'enfant. 300 écoliers montpelliérains étaient réunis par l'association Partage Hérault, pour une course relais. Elle s'est déroulée au stade Philippidès, le 20 novembre.



Paix et solidarité. Dans le cadre de la quinzaine des Tiers Mondes et de la semaine de la solidarité, **Hélène Mandroux**, **Jacques Touchon**, adjoint délégué au rayonnement international et **Philippe Thinès**, adjoint délégué au jumelage avec Barcelone, ont accueilli la Flamme d'Hiroshima. Elle arrivait de la capitale catalane et accompagnait la marche mondiale pour la paix, qui a traversé la France en novembre.



Francis Ponge. Les adjoints au maire, **Serge Fleurence** et **Michaël Delafosse** ont inauguré l'exposition *Textes à emporter...* consacrée au poète Montpelliérain. Cette manifestation organisée par la Ville s'est déroulée en présence d'**Armande Ponge**, fille de l'écrivain. À cette occasion, elle a fait un don d'ouvrages à la commune.



Depardon à Montpellier. Le photographe a commenté son travail en présence d'**Hélène Mandroux**, lors de l'inauguration des 3 expositions présentées au Pavillon populaire. A voir jusqu'au 31 janvier et à partir du 9 décembre, au Carré Sainte-Anne.



Conseil municipal d'enfants. Le 12 et 13 novembre, les élèves des CM2 de 20 écoles votaient pour désigner leurs représentants. A l'école Jules-Verne, le scrutin s'est déroulé sous l'œil attentif de **Jean-Louis Gély**, adjoint à la réussite éducative. 80 jeunes élus siègent au sein de cette instance.

**Conseil municipal
lundi 9 novembre 2009**

Adoption de l'ordre du jour.
Présentation du rapport de la mission d'information et d'évaluation sur le service public de l'eau.

1 et 2. Opération Campus : Convention partenariale de site.



• Convention de groupement de commandes pour les études préalables du projet Campus université Montpellier Sud de France (UMSF).

3. Projet de Cité de la jeunesse. Recherche de partenaires. Avenant n°2 de prolongation du bail emphytéotique de l'auberge de jeunesse.



4. Plan Climat territorial. Engagement de la Ville et réponse à l'appel à candidatures de l'Ademe et de la Région pour sa mise en œuvre sur son territoire.

5 à 10. Projet de rénovation urbaine de Montpellier.



• Quartiers Mosson, Centre et Cévennes. Contrat Projet de développement urbain 2005/2009 Ville / Département. Programmation d'actions 2009.
• Avenant n°1 à la convention de rénovation urbaine Montpellier Agglomération - Ville de Montpellier.

• Partenariat Ville de Montpellier - Bailleurs sociaux. Convention d'application de la charte de logement.
• Cévennes (Petit Bard - Pergola). Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah). Copropriété dégradée Apollinaire. Règlement d'intervention de la Ville.
• Cévennes (Petit Bard - Pergola). Plan de sauvegarde du Petit Bard. Avenant n°1 à la convention financière. Avenant n°1 au règlement d'intervention de la Ville de Montpellier.
• Centre. Attribution de subvention aux bailleurs sociaux pour la production de logements sociaux publics.



11. GrandCoeur. Action de soutien à la parentalité. Convention Ville de Montpellier/Conseil Général de l'Hérault. Agence Départementale de la Solidarité de Montpellier Centre Ville.



12. Fourniture et livraison de denrées alimentaires aux crèches municipales. Autorisation de signer le marché.



13. Salle Nestor-Burma. Demande de subventions européennes Feder Urbain.

14. Bourse Animation Jeunes 2009. Attributions de subventions.

15. Bourse Initiatives Jeunes 2009. Participation de la Ville.

Affaire 44. Après 6 mois de travail, la Mission d'information et d'évaluation sur le service public de l'eau a rendu ses conclusions.

« Une bonne gestion »

Il y a 6 mois, Hélène Mandroux répondait au vœu du groupe des Verts, qui demandait une étude approfondie sur la gestion de l'eau à Montpellier. La Mission d'information et d'évaluation (MIE) sur le service public de l'eau a été créée. Elle était composée de Nathalie Gautier-Medeiros (Verts), Michel Passet (PC), Frédéric Tsitsonis (Modem) et présidée par Serge Fleurence (PS).

Le rapport de clôture de la MIE vient d'être remis et présenté en conseil municipal. « Il a été voté par l'ensemble des membres de la commission, y compris par Nathalie Gautier-Medeiros du groupe des Verts » indiquait Serge Fleurence à l'issue de la présentation.

1,6 million d'euros d'économie

Cette mission avait pour objectif d'étudier :

- l'adéquation entre le produit des redevances acquittées par l'usager et les moyens mis en œuvre par le délégataire pour la bonne exécution du service,
- la qualité générale du service,
- les conditions de gestion du service public de l'eau dans un cadre communautaire.



A quoi a servi la mission d'information et d'évaluation (MIE) sur le service public de l'eau ?

La MIE a permis de dresser un bilan sur la gestion de l'eau et d'en tirer un profit pour les Montpelliérains. Le

1^{er} janvier prochain, la gestion de l'eau devient une compétence de l'Agglo. Ce transfert fait naturellement suite à celui de l'assainissement. La mutualisation des moyens va entraîner une baisse de la facture de 8 millions d'euros sur les 5 prochaines années. La Ville a donc



La synthèse des travaux menés par la commission a permis d'établir plusieurs constats :

- Les investissements réalisés par le fermier ont permis de sécuriser et d'améliorer l'approvisionnement en eau pour les Montpelliérains. 56 millions ont déjà été engagés. Il reste encore à investir 22 millions d'ici la fin de la délégation.
- La Ville a pu renégocier à de multiples reprises les conditions du contrat conclu avec Véolia. Ces multiples avenants ont permis d'augmenter le niveau d'investissements.
- Montpellier est aujourd'hui à la 5^e position des 11 villes de la même strate, pour le prix de son eau.
- Avec le transfert la gestion de l'Eau à l'Agglomération dès le

1^{er} janvier, des synergies entre la Ville et l'Agglomération vont permettre de dégager des marges de manœuvre financières. Le rapport rendu par la MIE démontre d'ailleurs que ce transfert va permettre de réaliser 1,6 million d'euros d'économie par an. Le prix du m³ d'eau baissera donc sur la facture des clients.

Parallèlement, Hélène Mandroux, demande à l'Agglomération un débat sur la politique publique de l'eau et ses modes de gestion (régie ou délégation de service public), « car dorénavant, c'est l'ensemble des communes de l'agglomération qui est concerné. Le débat, au sein du conseil communautaire, permettra de définir une stratégie collective ».

2 questions à Serge Fleurence, président de la mission d'information et d'évaluation (MIE) sur le service public de l'eau.

décidé de baisser le prix de l'eau. Soit -7,8% sur le prix du m³ dès 2010, ramenant ainsi le prix (hors agence de l'eau) de 1,02 € à 0,94 € par m³.

S'achemine-t-on vers une régie communautaire pour gérer l'eau ?
On pense qu'une régie communautaire est un bon système de gestion de l'eau, car ce mode rapproche l'usager et permet à la collectivité d'être la patronne de la gestion de l'eau, de la fixation des tarifs et des investissements à faire. Mais le contrat avec Véolia ne prend fin qu'en 2014. Nous avons le temps d'y réfléchir au sein du conseil d'Agglomération.

Affaire 3. Le site de la caserne Tastavin, dans le quartier Boutonnet, pourrait accueillir la Cité de la jeunesse.

Un pôle jeunes

Situé à 5 minutes de l'arrêt de tram Albert 1^{er}, le site de la caserne Tastavin sera entièrement libéré en 2011. Il pourrait être le lieu d'implantation de la future Cité de la jeunesse. A la pointe sud de l'opération Campus, dans le quartier Boutonnet, cette cité accueillerait sous un même toit l'ensemble des acteurs "jeunes" de la ville. « L'objectif étant, explique Michel Passet, adjoint délégué à la jeunesse, de leur offrir la possibilité de participer activement et de manière citoyenne à la vie de la cité. Cela, en cohérence avec l'image d'une ville jeune, étudiante et moderne, en forte croissance et ouverte à l'international. »

En ce lieu seront regroupés sous un même toit, tous les acteurs offrant des services à destination de l'ensemble des jeunes. Ceci en favorisant un accès cohérent à ces services, et en facilitant toutes les initiatives proposées par les jeunes. Sur le site seront aussi implantés l'Espace Montpellier Jeunesse, ainsi que l'auberge de jeunesse qui proposera un nouveau concept innovant, tout en augmentant sa capacité d'accueil. Il sera aussi la résidence du Conseil montpelliérain de la jeunesse et un pôle de rayonnement de la ville étudiante.

En réflexion, notamment avec le Conseil montpelliérain de la jeunesse, un projet, comme celui d'une Maison des adolescents pourrait voir le jour ou d'un lieu d'expres-



La caserne Tastavin, anciennement "Petit Lycée" jusqu'en 1954.

sion pour les jeunes artistes émergents... Entièrement décloisonnée, ouverte à l'ensemble des partenaires, lieu d'échange par excellence, de convivialité, de mixité sociale, de rencontres, de création, y compris internationaux et d'expression citoyenne, la Cité de la jeunesse sera un élément novateur structurant pour la Ville.

« Substituer une cité dédiée aux jeunes à ce site militaire, ajoute l'élu, est une chance unique, qui permet d'apporter une réponse positive au choix subi de retrait de l'armée. Reste à négocier l'achat des terrains avec l'Etat.

Affaires 1 et 2. La Ville signe une convention avec les différents partenaires dans le cadre du Plan campus.

Un succès collectif

Le projet Université Montpellier Sud de France (UMSF), porté par le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (Pres), a été retenu par l'Etat dans le cadre de l'appel à candidature du Plan Campus. Ce succès est le fruit d'un travail collectif qui doit se poursuivre. Dans cette optique, la Ville, l'Etat, la Région, le Département, l'Agglomération et le Pôle UMSF ont signé une convention partenariale de site. Cet accord détermine les engagements, notamment financiers.



Campus une opération qui place l'université au cœur de la cité.

La convention institue aussi un comité de pilotage chargé de veiller à la bonne mise en œuvre de l'opération Campus. Elle crée également un

conseil stratégique, constitué de personnalités extérieures du monde universitaire, scientifique, économique. Par ailleurs, le Pres et la Ville vont constituer un groupe de commandes pour la poursuite des études, auquel pourront s'associer les autres collectivités.

16. Association Idéokilogramme. Attribution de subvention.

17 à 20. Ecoles.

- Création d'une salle d'activités pour l'école élémentaire Charles-Dickens. Permis de construire et lancement de l'opération.
- Extension et restructuration des locaux de l'école maternelle Madeleine-Brès. Permis de construire et lancement de l'opération.
- Mise en place de panneaux d'affichage à l'entrée des établissements scolaires municipaux. Appel d'offres. Désignation du titulaire et autorisation de signer et notifier le marché.

20. Soutien à l'action lecture et production d'écrits en faveur des élèves de l'école Louis-Armstrong. Attribution d'une subvention au collège Las-Cazes, dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).



21. Cuisine centrale des restaurants scolaires. Autorisation de signer les marchés alimentaires.



22. Attribution d'une subvention à l'association Face Hérault.

23. Travaux de maintenance, de gros entretiens et grosses réparations sur les bâtiments communaux. Autorisation de signer les marchés à bons de commande.

24. Réhabilitation de la mairie de proximité de Tastavin et du centre de loisirs sans hébergement. Autorisation de signer les marchés.



25. Attribution de subvention à diverses associations sportives. Année 2009.

26. Maison pour tous Rosa-Lee-Parks.

Construction d'une œuvre. Autorisation de signer l'avenant n° 1 : Entreprise SPIE et Lot n° 2 : Eclairage - Réseaux Secs.

27 à 29. Attribution de subventions à :

- diverses associations dans le cadre des actions territoriales 2009.
- diverses associations intervenant dans le champ de la solidarité.
- l'association Senioroboulo.com.



30. Convention triennale de partenariat avec la Capex pour le développement de l'artisanat dans le secteur du bâtiment.

31. Implantation d'un kiosque à journaux, place du 11-novembre. Autorisation de signer la convention de concession Ville/Société A.A.P.



32. Tarifs 2009 des halles, marchés et occupations du domaine public. Modifications.

33. Attribution de subvention à l'association Initiative Côte d'Ivoire.

34. Gestion technique des horodateurs. Autorisation de signer le marché.

35. Amélioration des accès du Polygone : rue des Pertuisanes – parvis Sofitel. Projet Convention d'offre de concours.

36. Attribution d'un marché passé selon une procédure adaptée pour l'aménagement d'une piste cyclable rue de la Vieille-Poste. Autorisation de signer les marchés.

37. Rond point de Madrid. Rond point du Zénith. Elargissement de la bretelle d'accès. Convention Communauté d'agglomération de Montpellier/Ville. Autorisation de signer la convention.



38. Extension du réseau d'eau potable. Aménagement pluvial PAE Marqueroise. Autorisation de signer le marché.



39. Fabrication et pose de totems-feux dans le secteur pionnier de la Ville. Autorisation de signer le marché.

40. Délégation de service public :



- pour le parking Arc-de-Triomphe. Autorisation de signer l'avenant n°1.
- pour le parking du Nombre-d'Or. Autorisation de signer l'avenant n°4.

42. Mise à jour de la délibération afférente aux logements de fonction.

43. Modification du tableau de l'effectif. Autorisation de recrutement d'agents non titulaires sur des postes vacants.

44. Budget principal et budget annexe de l'eau. Décision modificative n°1.

45. Convention de services comptables et financiers entre la Ville de Montpellier et la Direction générale des finances publiques.

46. Achat avec maintenance des photocopieurs pour les écoles de la Ville. Autorisation de signer le marché.

47. Achats de produits de droguerie. Autorisation de signer les marchés.

48. Réforme de véhicules et matériels.

49. Transfert de raison sociale de la société Porte Frères à Porte et Fils. Autorisation de signer l'avenant.

50 à 52. ZAC Port Marianne - Jardins de la Lironde. Infrastructures primaires :

- Mandat Ville/Serm. Marché de travaux pour le réaménagement de l'avenue Albert-Einstein (lot n°1)
- Entreprise Colas avenant n°1.
- Mandat Ville/Serm. Marché de travaux pour le réaménagement de l'avenue Albert-Einstein (lot n°2)
- Entrepr. Bec avenant n°1.
- Mandat Ville/Serm. Marché de travaux pour le réaménagement de l'avenue Albert-Einstein (lot n°3)
- Sorem/Multitec avenant n°2.



Affaire 12 et 21. La Ville vient de signer les marchés de denrées alimentaires pour les crèches et les restaurants scolaires.

La qualité au rendez-vous !

Tous les jours, quelque 9000 repas sont préparés pour les enfants par la Ville. 8500 sont réalisés par la cuisine centrale. Ils sont alors livrés dans les 79 restaurants scolaires. Et jusqu'à 450 repas sont confectionnés par les employés des 13 crèches, au sein même de chaque établissement.

La Ville est soucieuse de la qualité des repas dans les 79 restaurants scolaires. Et jusqu'à 450 repas sont confectionnés par les employés des 13 crèches, au sein même de chaque établissement. La Ville est soucieuse de la qualité des repas dans le respect des recommandations nutritionnelles nationales (PNNS). Elles appliquent la recommandation Nutrition de mai 2007 du Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition (GEMRCN). Mais la qualité passe aussi par une sélection draconienne lors de l'achat des produits. Ces derniers sont choisis suivant de nombreux critères : connaissance des ingrédients, absence d'OGM, absence d'allergènes, traçabilité, apports nutritionnels... Le critère qualité pèse à 80% dans le choix lors de l'achat des produits.

Du bio dans les crèches

Le Conseil municipal vient d'attribuer les nouveaux marchés de fourniture et de livraison pour les crèches et les restaurants scolaires. Nouveauté pour le marché 2010 :

il a été prévu que les menus proposés dans les crèches soient constitués de 20% de denrées issues de l'agriculture biologique et que chaque catégorie de denrées réponde à des gammes et labels qualitatifs. La Ville étudie par ailleurs la possibilité d'introduire des produits labellisés biologiques dans les restaurants scolaires. Mais la fabrication de 8500 repas par jour demande des filières adaptées, permettant de répondre journalièrement à la demande, ce qui n'est pas encore le cas. Dans les années à venir, le développement de ces filières, que la Ville

cherche à susciter, permettra certainement de répondre à la commande. Un test a été réalisé. « Nous avons demandé à 10 fournisseurs de proposer leurs produits bios pour 6 semaines de menus déjà réalisés, indique Jean-Louis Gély, adjoint délégué à la réussite éducative. Ces repas, dont les plats principaux seraient composés à 70% de produits bio, multiplieraient par deux



À partir de janvier, les produits "bio" font leur entrée dans la composition des repas des plus petits.

le coût alimentaire habituel. On sent que la situation évolue, mais en cette période de difficultés financières, pour les ménages comme pour les collectivités, peut-on induire un tel surcoût dans le prix des repas ? Pour ce qui est de l'introduction du bio dans les repas servis dans les restaurants scolaires, je dis donc oui, sans réserve, mais de manière modulée. Il faut tenir compte de la capacité du marché à répondre à notre demande, avec des coûts acceptables et à la manière de les prendre en compte sans porter préjudice aux familles », ajoute l'élu.

Affaire 30. Un partenariat a été signé entre la Ville et la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment.

Aux côtés des artisans

Dans le contexte de crise économique qui touche l'ensemble des entreprises et auquel sont particulièrement sensibles les entreprises artisanales du bâtiment, la Ville contribue à la relance économique. C'est dans cet esprit qu'elle a formalisé un partenariat avec la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de l'Hérault (Capeb). Dans le cadre de sa politique en faveur de l'emploi et de l'insertion, la Ville a mené avec la Capeb, un chantier d'insertion

sur les ateliers des métiers d'art, situés sur le boulevard Bonne-Nouvelle. Elle souhaite continuer à encourager le développement des entreprises artisanales au travers de sa commande publique, notamment par une politique d'allotissement et par une réduction des délais de paiement. Cinq axes de partenariat ont été identifiés comme étant prioritaires. Ils sont déclinés dans une convention :

- favoriser le développement des compétences correspondant aux besoins des entreprises du secteur du bâtiment et du patrimoine,
- permettre l'accès des entreprises artisanales du bâtiment aux marchés, grâce notamment, à une politique d'allotissement,
- promouvoir les techniques liées au développement durable,
- relayer auprès des artisans, le respect de la réglementation. Cet accord triennal pour le développement de l'artisanat du bâtiment court sur la période 2009-2011.



Le chantier des ateliers des métiers d'art est le fruit du partenariat mené avec la Capeb.

Affaire 61. Vœu en faveur de l'appel pour un Ultimatum climatique.

Le climat est l'un des enjeux planétaires du siècle qui vient. La communauté scientifique internationale a fixé un impératif : stabiliser le climat à un niveau de réchauffement inférieur à 2°C sous peine de conséquences environnementales et humanitaires majeures pour l'ensemble de la planète.

Dans la suite du protocole de Kyoto, se tiendra à Copenhague du 7 au 19 décembre prochains, le sommet de l'ONU où les Etats du monde entier ont le devoir de parvenir à un accord ambitieux pour enrayer l'inéluctable progression du réchauffement climatique et la perte de la biodiversité. Il est crucial que cette négociation internationale se traduise par des engagements forts, notamment de la part des pays industrialisés

qui ont une responsabilité historique et dont les émissions doivent impérativement décroître de 80% d'ici 2050.

Cette exigence vitale pour la planète est accompagnée d'une forte mobilisation citoyenne et associative qui se traduit par de nombreuses initiatives, dont l'appel "Ultimatum climatique" (www.copenhague-2009.com) [...] lancé par des associations [...] en vue de peser sur l'engagement de la France dans les négociations de Copenhague.

Aussi, le Conseil municipal de Montpellier invite les habitants de la ville, les autres collectivités du département et de la région à devenir comme il s'y engage lui-même, officiellement signataire et promoteur de l'appel. [...]

Vote à l'unanimité.
Ne prend pas part au vote : 7.

53. ZAC Port Marianne - Parc Marianne. Agrément de candidature PRAGMA SAS – EIFFAGE Immobilier Languedoc Roussillon (Lot 01 A).

• Agrément de candidature Société GEORGEV Languedoc Roussillon SAS (lot 01 B).
• Extension. Vente à la Serp d'un terrain avenue Raymond-Dugrand. Parcelle cadastrée SB 18.

56. ZAC Port Marianne-République. Acquisition de la propriété de M. et Mme Grassa, 1211 avenue Raymond-Dugrand. Parcelle cadastrée SC 38.

57. Collège Gérard-Philipe. Transfert en pleine propriété au Département.

58. Indivision Vacquier. Acquisition d'un tronçon de voie, rue Ferdinand-Barre. Opération Le Clos de l'Hirondelle.

59 et 60. GrandCoeur.

• Etude patrimoniale préalable à la réaffectation de l'Hôtel Richer-de-Belleval. Demande de subvention.
• Ravalement obligatoire des façades. Attribution de subventions.



61. Vœu en faveur de l'appel pour un Ultimatum Climatique.



62. GrandCoeur.

Opération programmée d'amélioration de l'habitat. Attribution de subventions.

Prochain conseil municipal le lundi 14 décembre à 16h, à la salle des rencontres.

Enquête parcellaire au Petit Bard

En vue de la réalisation du projet de rénovation urbaine du quartier Cévennes (Petit Bard-Pergola), il sera procédé à une enquête parcellaire complémentaire. Elle se déroulera du 14 décembre 2009 au 5 janvier 2010, à la mairie de Montpellier (siège de l'enquête). Alain Serie, ingénieur divisionnaire des eaux et forêts est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier sera déposé, pendant 23 jours consécutifs, du 14 décembre 2009 au 5 janvier 2010 à la mairie de Montpellier. Le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Les observations pourront également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie de Montpellier - Enquête parcellaire PRU Cévennes (Petit Bard-Pergola) - Service Renouveau urbain - DAP (Direction de l'Aménagement Programmation) - 1 place Francis Ponge - 34064 Montpellier cedex 2.

Le Commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Montpellier, les 14 et 21 décembre 2009 de 9h à 12h et le 5 janvier 2010 de 14h à 17h. Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la demande.

la majorité municipale

« Suite à la décision du tribunal administratif du 4 novembre 2008, la Ville suspend provisoirement la parution des textes du groupe de la majorité municipale. Une procédure en appel est en cours. »

Montpellier : ville paralysée

Jacques Domergue, président
du groupe UMP - NI et Gauche
moderne

Lors des derniers conseils municipaux, notre groupe a été très étonné par l'absence totale de projet de la majorité municipale : la gestion actuelle de la ville est indigne de la 8^e ville de France.

Au-delà des intentions et des gestes symboliques, la ville de Montpellier est aujourd'hui paralysée par les divisions de la gauche, qui n'a plus comme projet que la survie d'un système en place depuis plus de 30 ans. Face à ce constat, ce sont les montpelliérains qui paient le prix de la crise lourde entre Hélène Mandroux et Georges Frêche. Si le maire de Montpellier et le président de l'Aggloméra-

tion, pourtant issus du même parti socialiste, n'avaient pas été divisés, Montpellier n'aurait pas échoué lors de sa candidature à l'Euro 2016 de football. De nombreux emplois, qui auraient pu être créés, nous échappent. Le projet de ligne 4 de tramway est aujourd'hui gelé par les querelles entre Hélène Mandroux et Georges Frêche, en désaccord sur le tracé, ici l'encore, l'intérêt général est bafoué. Le budget de la ville, habituellement débattu en conseil municipal en novembre, a été repoussé de plusieurs semaines, sans aucune explication crédible de la part du maire de Montpellier. La Ville, qui avait déposé une candidature dans le cadre du concours national écoquartiers, n'a pas été retenue : preuve du manque d'ambition de la Ville dans ce domaine.

l'opposition municipale

Ces exemples, et d'autres encore, montrent que notre ville et ses habitants, au-delà des petites phrases et des éclats de voix, souffrent concrètement des querelles de la majorité de gauche. Les conseillers municipaux du groupe UMP-Non Inscrits-Gauche Moderne sont à votre disposition. Vous pouvez les contacter par mail : groupe.ump-ni.montpellier@gmail.com ou par téléphone au 04 67 85 78 96.

Climat, la municipalité doit s'engager

Francis Viguié pour le groupe
des Verts et NPA-Cuals

Le réchauffement climatique menace les vies de milliard d'êtres

humains et d'espèces. Face à cette crise écologique et sociale, lors de la Conférence de l'ONU à Copenhague, une action urgente et radicale s'impose. Les municipalités doivent prendre des mesures radicales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'incitation à changer de comportement individuel est efficace si les alternatives sont réelles et accessibles à tous. Montpellier doit assurer la réhabilitation thermique des bâtiments publics et logements sociaux en améliorant leur isolation, développer les pistes cyclables, les transports publics. Lors de l'élaboration du Plan de développement urbain, il faut faire des choix volontaristes. La gratuité des transports n'a rien d'une utopie (voir Gap, Aubagne) ; à l'achat d'un billet, l'usager

paie une part limitée du coût du trajet, le reste est financé par les contribuables. La gratuité et l'amélioration du réseau favoriseraient le report de mode de transport individuel vers le collectif et ainsi participeraient à la réduction des gaz à effet de serre tout en ayant un intérêt social majeur.

Contribuables en colère

Martine Petitout, indépendante

Si vous souhaitez comprendre pourquoi Montpellier est la grande ville la plus taxée, consultez <http://pagesperso-orange.fr/ach34>. Vous pouvez faire part de vos doléances sur vos impôts locaux et leur utilisation par mail ach34@wanadoo.fr ou par tél. 04 67 03 44 44

Vies de QUARTIER

l'image du mois



Une voix, Une légende

Joan Baez, messagère de paix, d'amour et d'espoir, a chanté au Peyrou devant une foule de près de 25 000 personnes. Ce concert gratuit, offert par la Ville de Montpellier, a clôturé en beauté le festival des Internationales de la guitare.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs et aucunement la rédaction.

La délibération du conseil municipal du 2 avril 2008 prévoit un espace consacré à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, à proportion de leur représentation.



L'association Nouveau Sainte-Anne organisait sa 16^e Foire aux santons au Carré Sainte-Anne, les 14 et 15 novembre.



le billet de votre élue
« La solidarité et l'entraide ne sont pas de vains mots. »

Fanny Dombre-Coste, adjointe déléguée au quartier

En cette période de crise, la solidarité et l'entraide ne sont pas de vains mots à Montpellier. Preuve en est l'exemple de Crea Lead (lire ci-contre). Une coopérative basée sur le principe de l'économie solidaire qui permet à des personnes de s'investir professionnellement sans prendre de risques, tout en conservant leurs droits à l'assurance chômage. À la veille des fêtes de fin d'année, pour que personne ne soit oublié, la solidarité joue aussi auprès des enfants. En partenariat avec des associations caritatives, la Ville organise une grande collecte de jouets neufs. Autant de cadeaux qui seront offerts aux petits Montpelliérains issus de familles en difficultés. La distribution a lieu à l'occasion d'une après-midi récréative qui se déroule le 23 décembre sur la place Sainte-Anne.

Contacts
Maison de la Démocratie 16, rue de la République
■ Fanny Dombre-Coste. Tél : 04 67 34 88 05
■ Magalie Couvert. Tél : 04 34 88 76 85
■ Chargés de mission au cabinet du maire pour le quartier. Hussein Bourgi (Ecusson) et Sabrina Arcucci (Faubourgs). Tél : 04 67 34 87 31



Economie sociale. Crea Lead, une coopérative d'entrepreneurs, permet à des personnes de lancer leur activité et d'être accompagnées, tout en bénéficiant des services et du statut juridique de la structure.

Entreprendre sans risque

Voilà dix ans, que l'aventure a commencé pour Crea Lead. Cette coopérative d'entrepreneurs (SARL SCOP), créée par l'association Passerelles, a pris son envol et a même bien décollé ! « Issue de la grande famille de l'économie sociale (mutuelles, associations, banques coopératives...), elle a la particularité d'appartenir à ses salariés. Elle ne peut être ni vendue, ni délocalisée » indique en riant Frédéric Sanchez, co-gérant de la structure montpelliéraine. Cette structure apporte une aide, un appui à la création d'activité. Elle permet à des candidats à la création d'entreprise de tester leur activité et de la faire perdurer au sein de la structure autant de temps qu'ils le désirent. C'est une solution rêvée pour les entrepreneurs individuels. En entrant dans la Scop, ils bénéficient d'un programme d'accompagnement avec des formations, d'un appui ponctuel et de services mutualisés en termes de comptabilité, gestion, aide juridique. Le porteur de projet facture en son nom, mais sous le statut juridique de Crea Lead, grâce au numéro Siret de la coopérative.

Cent entrepreneurs ont intégré la scop
La Scop propose une nouvelle manière d'entreprendre dans des domaines très variés : services aux entreprises, aux particuliers, artisans, commerçants, bâtiments (second œuvre)... Elle est même souvent plus avantageuse que le statut d'auto-entrepreneur. Les salariés de Crea Lead sont là pour l'expliquer. Ils guident



Une partie de l'équipe de Crea Lead devant le gâteau d'anniversaire des 10 ans de la coopérative : Thierry Brunet (salarié associé), Nathalie Laget (fondatrice), Frédéric Sanchez (co-gérant) et Elisabeth Gentil (salariée associée).

le professionnel à choisir entre intégrer la coopérative ou prendre un statut juri-

dique différent (travailler « Chez nous, il n'y a pas indépendant, SARL, auto- d'échec possible. Même entrepreneur...). si le projet n'aboutit pas, c'est valorisant dans un CV d'avoir été pendant plusieurs mois dans une coopérative. Les gens évoluent dans un environnement sécurisé, ils gardent leurs Assedic, leurs droits, ils remplissent leur CV, ils se forment, ils font des rencontres, ils sortent de l'isolement, ils se remotivent. Si ça décolle tant mieux. Si ça ne va pas, ils vont pouvoir rebondir car ils ont appris plein de choses. On évite aux gens de s'endetter et de se planter » poursuit Frédéric. Aujourd'hui Crea Lead compte une centaine d'entrepreneurs. Pour ses 10 ans, la coopérative a reçu le Master de la Lettre M, dans la catégorie Economie sociale. Un secteur qui ne cesse de croître et qui représente 10% des emplois en région. Infos : Crea Lead, 26 rue Enclos-Fermaud. 04 67 06 96 72

Apprendre la magie à tout âge, c'est possible.
Bricé, le magicien distille son art dans les maisons pour tous.

L'art de l'illusion

Quand on lui demande son âge, il dit qu'il n'a pas d'âge, il est magicien, donc immortel ! Bricé a découvert la magie enfant, grâce à un livre qu'on lui avait offert. Il a ensuite fait du théâtre. Ce qui lui a donné l'envie de raconter des histoires. Il déclare être magicien comédien. « Le tour ne doit pas se suffire, il doit emporter le spectateur dans un univers particulier, grâce à l'humour, à la musique, au mime... ». Loin de la grande illusion qui demande trop de moyens, il s'emploie à faire de la magie avec des objets du quotidien. Il dépoussière cet art, pour en renouveler le genre. Il tient à populariser la magie. Il a choisi de transmettre son savoir et donne des cours à de petits groupes dans les maisons pour tous. Ils s'adressent aux enfants, aux ados et aussi aux adultes. Dès le premier cours, ses élèves arrivent à réaliser un tour. « Ce qui est agréable, c'est que l'on est à même de créer l'émerveillement de manière spontanée, avec des objets du quotidien ».



L'étonnant Bricé a choisi de livrer ses secrets à ses élèves.

Infos : ateliers à la maison pour tous Joseph-Ricôme, Georges-Sand et Méline-Mercouri, les mardis et mercredis. 04 67 60 43 54

Les commerçants de la rue Marioge font de l'accueil et du service des atouts, malgré les travaux de la ligne 3 du tram.

« Marchands de plaisir »

Avec les travaux de la ligne 3 de tram, les accès en voiture à la rue Marioge ont été modifiés. Toutefois, durant la période des fêtes, il sera à nouveau possible de l'emprunter du 18 décembre au 4 janvier, via le bas de l'avenue de Lodève. Une bouffée d'oxygène pour les commerçants, car comme le dit Patrick Puel, le boucher en souriant « le Montpelliérain est cul de jatte, sans voiture il ne fait rien ». Pour Frédéric Jeanjean, le caviste « La rue Marioge est une des rares rues où l'on peut trouver au même endroit tout ce qui se fait de très bon, voire d'excellent, au niveau quali-



La qualité, l'accueil et le service sont les atouts des commerçants de la rue Marioge.

tatif. Avec les travaux, nous nous mettons en quatre pour nos clients. On cultive la différence. Nous sommes des marchands de plaisir ». Et Charles Claude, le cordonnier d'ajouter « on garde le sourire ». Une chance pour leurs clients qui sont toujours chouchoutés.

Agenda Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Joseph-Ricôme
04 67 58 71 96

Au théâtre Gérard-Philipe

Et ainsi de suite par les Zygoteurs, du 10 au 12 décembre à 21h.
Noël pour tous : Le voyage de Gontelet et Lola le 16 décembre à 15h. Pour enfants. Sur réservation. ♦
Compartment fumeuses, le 18 et 19 décembre à 21h, par la Cie des 4 Coins.

Maison de quartier Frédéric-Chopin
04 67 72 61 83

Thé dansant, le 20 décembre à 15h. Chacun apporte thé ou gâteaux pour le goûter.

Maison pour tous George-Sand
04 67 79 22 18

Peinture. Rencontre avec le peintre Thierry Ona, jusqu'au 18 décembre. L'artiste sera présent les 14 et 17 décembre, de 16h à 19h. ♦
Les 4h littéraires : Impasse des tanneurs, par Huguette Colard-Claparède, le 10 décembre à 14h30.

Ateliers d'écriture : Correspondance, les 16 et 17 décembre, animés par Maguy Grech et Claudine Sorribes.

Noël pour tous :
• Les larmes du crocodile, le 17 décembre à 15h, à la maison de retraite des Aubes. Spectacle intergénérationnel. ♦
• Zèbre et léopard, Spectacle musical et de danse, présenté par la Cie Hélice, le 19 décembre à 17h30, à la salle des Aubes (dès 4 ans). ♦
Loto des commerçants du quartier, le 20 décembre à 14h, à la salle des Aubes.
Soirée théâtre d'impro, avec Les Ours Molaires, le 8 janvier à 21h.

Maison pour tous Voltaire
04 99 52 68 45

Stage sur les techniques d'encadrement, animé par Florence Ferrant, le 8 décembre.
Noël pour tous : Les aventures de Moumoune, le 18 décembre à 17h, par le Duo des Mômes. Goûter et vin chaud offert par le comité Pasquier-Don Bosco et Mare Nostrum. Spectacle sur réservation ♦

Maison pour tous François-de-Malherbe
04 67 27 24 66

Ciné-quartier : Ne dis Rien, d'Iciar Bolaín, le 11 décembre à 14h30. Pour adultes. ♦
Noël pour tous : le 17 décembre, dans le parc de la Guirlande et à la Ludothèque.

Sur réservation ♦
Spectacle de danse et Escapade Magique, par Kobel le magicien et goûter, le 22 décembre à partir de 14h, en partenariat avec les Gipsy Catalan. Sur réservation ♦



Les platanes abattus avenues d'Assas et de la Gaillarde présentent un dépérissement. Fragilisés, ils seront remplacés par des essences identiques.



le billet de votre élu
« Levons les freins du relogement »

Christian Bouillé, adjoint délégué au quartier et conseiller général

Le relogement constitue un élément fondamental de la réussite des projets de rénovation urbaine, mais peut aussi devenir un frein dans l'avancement de ces mêmes projets. Afin d'accroître l'offre correspondant aux besoins et aux moyens des ménages, un partenariat a été mis en place avec 8 bailleurs sociaux actifs sur Montpellier, visant à proposer aux bailleurs partenaires un "droit à construire" 3 logements en ZAC ou sur du foncier maîtrisé par la Ville. En contrepartie d'un relogement effectif au profit des opérations ANRU. Ce partenariat devrait permettre de démultiplier les offres et d'accélérer les projets de rénovation urbaine. Une charte de relogement avec chaque bailleur, élargie aux associations représentatives des locataires, est signée de ce sens-là.

Contacts
■ Christian Bouillé. Maison pour tous Paul-Emile-Victor, 1247 av. du Professeur Louis-Ravaz. Tél : 04 99 58 13 58
■ Chargé de mission au cabinet du maire pour le quartier : Arsène Bouakira. Tél : 04 67 34 71 76



Le lycée professionnel hôtelier Jules-Ferry / la Colline dispose d'un restaurant ouvert à la clientèle. Les élèves boulangers, pâtisseries, cuisiniers et serveurs travaillent sous l'œil (et le geste) vigilant de leurs professeurs.

Fais comme ci, fais comme ça...

À u lycée Jules-Ferry / la Colline, on ne se préoccupe pas uniquement de gastronomie. D'autres pôles existent : coiffure, esthétique, hygiène et environnement, tourisme... Néanmoins, le pôle hôtellerie (500 élèves en services, restauration, boulangerie, pâtisserie) représente 60% de l'activité. « Nous proposons différents diplômes, du CAP au BTS, via le bac pro, détaille Jean-Claude Cuiat-Guerraz, le proviseur. En boulangerie et pâtisserie, nous sommes les seuls en LR à le faire en statut scolaire et non en apprentissage. »



En salle, Kelly donne déjà satisfaction.

Cuisiner pour jeter ?
Le restaurant d'application est une véritable salle de classe. Ce jour-là, 24 élèves de 1^{re} année servent leur 1^{er} repas. Un seul menu est proposé, car le plat présenté correspond à la leçon du jour. D'autres élèves, des parents et personnes du quartier jouent

les clients. « Sans le restaurant, une concurrence déloyale et parce que cela représente un apport pédagogique en gestion. L'équilibre est assuré par une subvention de la Ré-

gion LR, la taxe d'apprentissage et le produit des "objets confectionnés", viennoiserie, pâtisserie... Une boutique traitera, à l'entrée du lycée, est ouverte à la clientèle extérieure.

en réseau, avec le Regroupement des lycées d'hôtellerie et de tourisme de France. » Dans la même année, le lycée a reçu en mini-stages, 400 élèves de 3^e.

Stages multiples
Daniel Cancel, chef de travaux, est le référent pédagogique. Il gère le fonctionnement des ateliers comme un chef d'entreprise. « La logistique occupe 80% de mon temps. La pédagogie passe malheureusement après. » Tous les professeurs sont diplômés d'Etat. « En boulangerie, nous avons même un MOF ! (meilleur ouvrier de France, ndlr), M. Bernard Pons. » Les élèves font de nombreux stages, afin d'être en contact constant avec les pros. Le tryptique "école - restaurant - enseignement - application - monde du travail". Certains stages se déroulent à l'étranger : Chine, Russie, Europe... « Nous marchons

été un stress de toute la journée », avoue la jeune Cécile. On la croit. Les départements Hôtellerie et Alimentation déménagent en 2012, à Port Marianne. Infos : 04 67 10 74 014

Ça ne mollit pas...

Avant de se mettre à table, petit tour en coulisses... Devant les fours à pain, le MOF est exigeant : « Dis donc, toi ! Où est ton calot ? » Chez les pâtisseries - tout un art - les élèves créent des boîtes en chocolat, vendues ensuite à la Boutique. « La rentabilité reste présente, rappelle Luc Blesson, le professeur. Notre but final, c'est l'intégration de l'élève dans l'entreprise. » En cuisine, on rigole peu, également. Le professeur, M. Dovernge, donne les ordres. « Allo, chef... », se risque un serveur. La réponse claque : « Attends que j'ai fini de parler, pour annoncer ta commande. » Enfin, la salle de restaurant. On y travaille la rigueur, mais aussi l'expression corporelle, savoir s'imposer sans déranger. « Cela a

Miam !

Les élèves proposent un menu de fin d'année (à consommer chez soi), pour 4 ou 6 personnes : Fôte gras, écrevisses, chevreuil, Royal-chocolat... Les commandes, effectuées au 04 67 10 74 01, sont à retirer à la boutique du lycée, le 18 décembre, entre 11h et 14h. Les réservations pour les menus de Noël (consultables sur www.lyceejulesferry-lacolline.com) se font tous les jours au 04 67 10 74 06, jusqu'au 18 décembre midi. Réservez de vive voix uniquement, pas de message sur répondeur.

Projet de rénovation urbaine. La Ville et le Nouveau Logis Méridional s'engagent pour le relogement.

Un engagement fort

La Ville de Montpellier, représentée par Christian Bouillé, adjoint délégué à la rénovation urbaine et au logement social et Nicolas Gigot, directeur général de Nouveau Logis Méridional, ont signé le 12 novembre, à l'Hôtel de Ville, la convention d'application de la charte de relogement. Cette signature vient renforcer le partenariat entre le Groupe SNI et la Ville, au-delà de l'engagement existant dans l'opération Grand Cœur. Elle se traduit par une production de 250 logements familiaux neufs, pour 2009 et 2010 et 118 logements pour étudiants, en partenariat avec le Crous, à Castelnau-le-Lès. La charte de relogement est venue préciser les objectifs stratégiques du projet de rénovation urbaine. Elle formalise, pour chaque opération



MM. Bouillé et Gigot.

génératrice de relogements, l'ambition commune des partenaires et leurs engagements vis-à-vis des habitants concernés. Elle place le ménage au cœur du dispositif, en inscrivant dans un parcours résidentiel positif.

Clarisse Mbag récompensée

La présidente de l'association Amitié, parage, citoyenneté (APC), créée avec les mères du collectif de la Maison de l'enfant, a reçu le prix Talent des cités 2009, le 24 octobre dernier à Paris, pour sa promotion d'une "citoyenneté active". Blessée par l'image péjorative de la cité Pergola, Clarisse Mbag, 27 ans, œuvre bénévolement à l'implication des habitants dans les actions d'amélioration de leur propre environnement. A travers différents ateliers, elle joue l'ouverture du quartier sur l'extérieur, emmène ses habitants en centre-ville pour des sorties culturelles et fait animer les ateliers par des personnes d'autres quartiers. Du métissage social et de précision. Infos : 06 98 72 37 82



De g. à d. : k. En Nacéri, F. Akdim, F. Oubaini, C. Mbag, E. Nespoulet.

Le marché St-Clément fête Noël

Le marché Saint-Clément fête Noël le 13 décembre, de 8h à 16h, parc Bartolomé-de-las-Casas, sous le signe de la fête et de la joie, avec musique, animations et spectacles... Les producteurs offriront un large éventail de produits pour des réveillons gourmands, ainsi que de l'artisanat pour des idées cadeaux originales. Les enfants recevront un goûter par le Père Noël en personne... et surprise, le Père Noël l'accompagne !

Abdenour : le souvenir

Marouan Tataï évoque le 1^{er} anniversaire du décès de son frère : « Par amour pour son quartier, Abdenour Tataï s'est retrouvé à défendre par les mots, par son courage et sans haine, la voix de celles et ceux qui n'osaient ni ne savaient comment la faire valoir. Fort de son cœur et armé de patience, Abdenour ne renvaidiquait qu'un élan citoyen. Il a fait beaucoup avec peu. N'oublions pas cet homme. »

Agenda Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous François-Villon 04 67 45 04 57
Braderie du Secours populaire. Le 11 décembre de 11h à 16h. Vêtements et jouets. ♦

Semaine de l'échange.

Les acteurs sociaux éducatifs du Petit Bard - Pergola, réunis dans le collectif Rimbaud, organisent une semaine de rencontres sur le thème de l'Echange, du 5 au 12 décembre. Infos auprès de la Maison pour tous et sur semainedelechange09.blogspot.com ♦

Noël pour tous : Malin Malice. Spectacle dès 4 ans. Le 16 décembre à 15h. Par la C^{re} La Strada. ♦
Conférence : Le mouvement berbère algérien, 1949-2009. Le 18 décembre à 19h. Avec Sadek Hadjeres, Ali Guenoun et Arezki Metref. Association Culturelle des Berbères de Kabylie. ♦

Maison pour tous Fanfonne-Guillierme 04 67 04 23 10

Noël pour tous : Emo Saliboulé, C^{re} Les Félés du Vocal. Le 23 décembre à 15h30. Spectacle musical dès 3 ans. Réservez conseillée. ♦

Maison pour tous Paul-Emile-Victor 04 99 58 13 58

Après-midi récréative senior. Les 8 et 15 (Repas de fin d'année à 12h) décembre dès 14h. Association Lou Clapas.
Stage de peinture sur porcelaine. Le 14 décembre à 10h. Association Pigments et Kaolin.
Noël pour tous : Noël d'ici et d'ailleurs. Le 18 décembre à 18h30. Jazz avec Les Félés du Vocal et la C^{re} Nemo. ♦

Maison pour tous André-Chamson 04 67 75 10 55

Itinéraires russes : exposition photos. Du 7 au 18 décembre. Soirée le 11 décembre à 19h, conférence Cuisine et littérature russes. A 20h, concert avec le groupe Vaya Che Folk Show. Association Amitié franco-russe. ♦
Stage de mosaïque. Les 12 et 13 décembre de 10h à 17h. Association Zafaran (04 66 67 86 91 ou 06 26 40 51 62).
Itinéraires russes : Contes. L'Isba à pieds de poules. Le 15 décembre à 20h. Par Fabien Bages (conteur) et Yves Masson (musicien). ♦
Stage planét-jeunes : Découverte zen. Du 21 au 25 décembre de 11h à 17h (11-14 ans).

Maison pour tous Marcel-Pagnol 04 67 42 98 51

Noël pour tous : Jérémie et le stress de Noël. Le 16 décembre à 15h. Par La C^{re} du Capitaine. ♦
Soirée cabaret de Paris : French Cancan. Le 11 décembre à 19h. Par la C^{re} Méthamorph'osez.

croix d'argent

Estanove - Pas du loup - Lepic - Tastavin - Mas Drevon - Croix d'argent - Bagatelle - Puech d'argent



Gaby Arnal a reçu la médaille de la ville, le 24 octobre. Un geste pour honorer plus de 20 ans de bénévolat au sein de l'Amicale bel-abbesienne d'aide et de solidarité.



Marlène Castré, adjointe déléguée au quartier

le billet de votre élu
« Les bénévoles des associations créent du lien social »

Le réseau associatif montpellierain est très riche. Dans notre quartier, les associations sont nombreuses et variées (sport, culture, social, etc.). Elles constituent une force importante qui crée du lien. Mais toutes ces associations ne seraient pas aussi efficaces sans l'apport des bénévoles qui les composent. Je veux les remercier et les féliciter pour tout le travail qu'ils accomplissent tous les jours. Au contact direct avec les habitants, ils permettent, par leurs actions, de créer du lien social.

Vous lirez dans ces pages le formidable succès du club de taekwondo, le Dragons team. Ce club de Bagatelle, non seulement s'est imposé parmi les meilleurs de cette discipline, mais surtout, il a permis aux jeunes des quartiers de vivre une fabuleuse aventure qui les emmène à travers le monde. Bravo encore à tous ces athlètes du quartier qui sont des exemples pour nous tous.

Contacts

■ Marlène Castré. Maison pour tous Albert-Camus. 118, allée Maurice-Bonafos. Tél : 04 67 69 93 47
■ Chargée de mission au cabinet du maire pour le quartier : Sandrine Jacquy. Tél : 04 67 34 87 31



Éco-quartier. Le 23 octobre, la plantation du 1^{er} arbre a donné le coup d'envoi de la ZAC des Grisettes. A terme, 1 500 logements seront répartis sur 20 hectares.

Le Charme des Grisettes

C'est un arbre, encore pâle et que l'on pourrait penser un peu fièle, mais en réalité souple et tonique, finalement plein de promesses. C'est un *austria carpinifolia*, un arbre de la famille des charmes. Et cela ne s'invente pas. Le 23 octobre, le maire est venu planter ce premier arbre de la ZAC des Grisettes, dont la réalisation s'effectuera sur plusieurs années. Au final, 1 500 logements, soit quatre mille personnes environ vivront, à l'horizon 2015, entre ville et campagne.

Les économies d'énergie sont favorisées

Confiée à l'agence Dubus Richez, la conception des 20 hectares de la ZAC est organisée autour de deux axes structurants : la grande et la petite rambla, deux espaces forts du futur quartier. Bordées par les 18 hectares du

parc du Mas Nouguier, l'avenue du Colonel-Pavelet et le tramway (station Sabines), les Grisettes entendent établir un équilibre entre nature et urbanisme.

Jardins privatifs, terrasses sous treille, vastes espaces piétonniers ombragés, nul doute, le côté méditerranéen sera présent, renforcé par les pins alignés sur les ramblas et les vignes, non loin.

Les économies d'énergie ont été favorisées lors de la conception des logements. Le chauffage urbain utilise le méthane et chaque construction est pensée de façon à réduire les consommations d'eau et d'énergie. Les espaces verts sont également économes en eau. Un confort thermique est favorisé dans les appartements de conception bioclimatique. Enfin, des panneaux solaires, intégrés sur les toitures réduiront les charges des habitants. L'aspect "campagne dans la ville" est appuyé par la présence de l'agriparc. Ce paysage viticole préservé est un lieu de découverte de la biodiversité.



L'ambiance était joyeuse lors de la plantation du charme.

gagne dans la ville" est appuyé par la présence de l'agriparc. Ce paysage viticole préservé est un lieu de découverte de la biodiversité.

Les Grisettes, qui concourent pour le prix Eco-cité, font de l'excellence environnementale un maître-mot. Elles honorent ainsi les trois piliers

de développement durable d'un quartier : la mixité sociale, l'économie et l'approche environnementale. La ZAC comptera plus de 50%

de logements locatifs sociaux ou destinés à l'accession aidée. L'installation de commerces est favorisée par les 40 000 m² de locaux prévus à cet effet. Un large réseau de pistes cyclables et de cheminements piétons, la présence du tramway tout proche offrent une alternative variée dans le déplacement des habitants.

300 premiers logements

Des commerces de proximité sont prévus, notamment une boulangerie, une pharmacie, un salon de coiffure ainsi qu'une supérette. L'école maternelle Beethoven est en cours de reconstruction. Le projet prévoit son extension et la construction d'une école élémentaire. La première tranche de travaux, qui a démarré, va permettre la construction des 300 premiers logements, dont plus de la moitié seront situés le long de la rambla principale.

La résidence Pas-du-Loup est en cours de réhabilitation. Les travaux dureront jusqu'à l'été.

Remise à neuf !

Depuis le 1^{er} octobre, la résidence Pas-du-Loup fait l'objet d'une réhabilitation de la part d'ACM. Les 128 logements, répartis sur 7 bâtiments vont avoir des installations électriques mises aux normes ainsi que des menuiseries extérieures neuves afin d'améliorer le confort thermique et acoustique. Un système de ventilation naturelle améliorera l'aération des logements. L'ensemble des travaux effectués à l'intérieur des logements fait l'objet d'un relevé précis de l'état des lieux par la maîtrise d'œuvre.



La dernière réhabilitation remonte à 25 ans.

Concernant les parties communes, les façades et l'isolation extérieure seront refaites, ainsi que les cages d'escaliers et les boîtes aux lettres. Les accès aux bâtiments vont être modifiés : création d'auvents, remplacement des portes d'entrée des halls et contrôle d'accès par lecteur de badges. Ces travaux, d'un montant de 2 millions

d'euros devraient durer jusqu'en juillet. Une permanence ACM est ouverte tous les jeudis de 17h30 à 18h30, 23 rue des Manguiers, dans les locaux de l'association des locataires.

Pluie de médailles pour le club de Taekwondo, le Dragons team. Les jeunes athlètes visent à présent les Jeux olympiques de la jeunesse.

Les Dragons au top

Bonne moisson pour le Dragons team. Le club de Taekwondo de Bagatelle a remporté une moisson de médailles ces dernières semaines. Tout d'abord, lors du championnat régional cadet, junior, senior et vétérans qui s'est déroulé au palais des sports de Lattes le 15 novembre. Le club a remporté 43 médailles (22 or, 12 argent et 9 bronze), et a qualifié 12 athlètes pour le championnat de France 2010. D'autre part, Mathieu Incaya est devenu vice-champion d'Europe senior de



Mathieu Incaya (podium n°2) est vice-champion d'Europe.

Taekwondo, le 6 novembre à Vigo en Espagne. Le prochain objectif du club

est le tournoi International de Paris, les 5 et 6 décembre. Une équipe de 30 ath-

lètes juniors et seniors sera présente pour en découdre avec les équipes nationales

Agenda Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Michel-Colucci
04 67 42 52 85

Loto de Noël, le 12 décembre, organisé par le club Dragons team. Ouvert à tous. ♦

Noël pour tous : Zara et Avril au centre de tri sélectif, par la C^e Silbulle le 30 décembre à 15h. ♦

Maison pour tous Albert-Camus
04 67 27 33 41

Les conviviales de Camus : Les soucis de Fifine par la compagnie Les éclats le 11 décembre à 19h30. Salle polyvalente. Tout public.

Noël pour tous : spectacle de magie et prestidigitation par la compagnie Les apprentis sorciers le 16 décembre à 15h. Salle polyvalente. Tout public. ♦

Mise en sécurité

Après l'accident mortel survenu sur l'avenue de Vanières, face au collège Marcel-Pagnol, la Ville est toujours dans l'attente du résultat de l'enquête. Cela ne l'a pas empêchée de procéder



à plusieurs aménagements de sécurité (tailles des haies, mise en place de panneaux de signalisation et installation de barrières de sécurité). Un bureau d'étude va être désigné pour étudier les habitudes des usagers (collégiens, riverains, automobilistes).

étrangères (Russie, Chine Turquie, Allemagne, Corée, Iran). Plus de 30 pays étrangers seront présents pour préparer les grandes échéances internationales.

Enfin, dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques de la jeunesse, l'été prochain, 6 juniors, internes aux Pôles France de Toulouse et d'Aix-en-Provence ont suivi un stage avec les équipes nationales espagnole, anglaise et allemande au centre d'entraînement de haut niveau de Murcie en Espagne du 21 au 27 octobre. Infos : 04 67 20 11 18 ou 06 68 01 34 34

Hôpitaux-facultés

Aiguelongue - IUT
Hauts-de-Saint-Priest -
Malbosc - Vert-Bois - Plan
des Quatre-Seigneurs



20 enfants ont participé à la création théâtre-musical jouée lors de l'inauguration de la maison pour tous. Un spectacle mis en scène par Patrick Ventrin et Tom Tord.



le billet de votre élu
« La maison pour tous Rosa-Parks est ouverte »

Je souhaiterai mettre en avant les écoles primaires du quartier, qui ces derniers mois ont prouvé leur dynamisme et leur implication dans l'avenir de nos enfants. Toutes les classes de l'école Freud ont passé une semaine en classe de découverte à Valras, grâce à la volonté de la Ville et au travail de l'équipe enseignante. Ensuite, je veux souligner la participation de l'école Pottier au projet Comenius. Il s'agit d'un partenariat à l'échelle européenne pour échanger sur les pratiques d'enseignement des matières dans les différents systèmes éducatifs. Il permet à chacun de partager des expériences, mais aussi d'apprendre la mixité culturelle. L'autre actualité importante du quartier a été l'ouverture de la maison pour tous Rosa-Parks. Véritable "espace de vivre ensemble", avec près de 1600 m², ce lieu va offrir aux petits et grands, l'occasion de profiter d'activités culturelles et sportives à proximité. Enfin, je tiens à souhaiter à chacun d'entre vous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Contacts
Philippe Thines, maison pour tous
Albert-Dubout, 1071 avenue de la Justice-
de-Castelnau. Tél : 04 67 52 28 95

La maison pour tous Rosa-Lee-Parks a ouvert ses portes au public le 23 novembre. Soixante ateliers, des spectacles et animations sont proposés. Les détails avec le directeur de la structure, Anthony Cuenca.

Une maison engagée

Animé Césaire, Casius Clay, Indira Gandhi, Nelson Mandela... rien que des personnages illustres pour dénommer les salles de la 27^e maison pour tous Rosa-Lee-Parks. Cette structure municipale a ouvert le 23 novembre dans le quartier Malbosc. Elle est marquée par l'engagement et le combat en faveur de la justice sociale, à l'image de Rosa-Lee-Parks, initiatrice de la lutte contre la ségrégation raciale, aux Etats-Unis dans les années 50. A la suite de son refus de céder sa place à un passager blanc dans un bus, elle est devenue « la femme qui s'est tenue debout en restant assise ».

Samba pour les hommes

La maison pour tous offre un espace de 1 600 m², comprenant une salle de spectacle de 200 places, un hall d'exposition, une salle sportive et 7 salles d'activités. Plus de 60 ateliers sont proposés, des activités artistiques, comme le stylisme, la peinture, les arts plastiques, le patchwork... Mais aussi, des activités sportives telles que la gymnastique, le taekwondo, le judo



La 27^e maison pour tous inaugurée le 21 novembre.

ou encore (et c'est une nouveauté), du skate-board et du roller pour les adolescents. La danse y est largement représentée avec du modern jazz, du country, des claquettes ou encore de la samba, cours dans lequel les hommes sont attendus. « Pour l'heure, commente Anthony Cuenca, le directeur, il n'y a pas encore de thématique définie, nous sommes dans une période de

rodage, afin de répondre au mieux à la demande des usagers. Mais ici, le potentiel est énorme ! ». Du fait de la forte présence d'enfants dans le quartier et de la proximité de la crèche municipale La petite sirène, un accent tout particulier a été porté aux ateliers dédiés à la petite enfance, avec de l'éveil musical, corporel ou artistique. De la même façon, la PMI assure une per-

manence, un lundi par mois, afin de favoriser les échanges avec les assistantes maternelles, nombreuses sur Malbosc. Un espace public numérique en accès libre a été aménagé « avec à terme, la volonté de développer un pôle de création artistique numérique », précise le directeur. Autre spécificité de la maison pour tous, l'action en direction des étudiants avec

la création d'un relais information jeunesse. « Toutes les activités, explique Patrick Vignal, adjoint au maire délégué à la cohésion sociale, ont été pensées en corrélation avec les habitants du quartier, afin qu'ils s'approprient très vite les lieux. Elles s'adressent à toutes les catégories, des tout-petits aux seniors ».

J'y vais en tram

A côté des ateliers permanents, la maison pour tous va organiser régulièrement des animations, spectacles et conférences. « C'est un lieu pour favoriser la cohésion entre les habitants du quartier et au-delà, avec tous les Montpellierains, qui peuvent s'y rendre en tramway, poursuit l'élu. Très vite, la maison pour tous sera un acteur majeur de la vie sociale ». Enfin, ce bâtiment, conçu par les services de la Ville dans une démarche de haute qualité environnementale, est accessible aux personnes à mobilité réduite. Coût : 3 800 000 €. Infos : 04 67 66 34 99. Accès par le tram ligne 1, arrêt Malbosc.

Le refus de Rosa Parks

La maison pour tous a accueilli en partenariat avec la Fondation Blachère, l'exposition *Le Refus de Rosa Parks* du peintre sénégalais Ndary Lo. Il présente une



série de 22 portraits des hommes et femmes qui se sont battus pour l'égalité et la tolérance. La scénographie intègre un diagramme du bus sur lequel des moniteurs diffusent des images d'archives et des portraits peints. L'artiste participe régulièrement à des expositions au Sénégal et à l'étranger. Seul dans sa maison à Dakar, Ndary Lo crée. « Je ne fais que ça. L'art remplit ma vie. Je deviens moi-même au contact de la sculpture ».

154 élèves de l'école Sigmund-Freud sont partis en classe roussée au centre de Valras, du 9 au 13 novembre, pour fédérer l'équipe éducative et les élèves autour du projet "vivre ensemble".

Toute l'école à la mer

L'effervescence était à son comble, ce lundi 9 novembre, à l'école élémentaire Sigmund-Freud. Les 154 élèves du CP au CM2, avaient troqué leur cartable pour un sac de voyage. L'émotion des parents était palpable et les recommandations nombreuses. « Traditionnellement, explique la directrice, Brigitte Rayssac, ce sont les CM2 qui se rendent en classe de neige. Mais cette année, on a décidé de transplanter tout l'école au bord de la mer pour permettre ainsi de créer des liens entre les enfants issus de



Philippe Thines était présent au départ des 4 bus.

milieux différents mais aussi entre les parents. Sont également intégrés les élèves malentendants du Cesda, ainsi que ceux de la Clis, la classe d'intégration scolaire. Pendant 5 jours, les petits Montpellierains ont été accueillis au centre de la fédération pupilles enseignement public de Valréas pour un séjour autour de la mer : découverte du milieu et mise en place d'un aquarium pour les CP et CE1 ; vélo et création artistique pour les CE2 ; initiation à la voile et construction de cerf-volant pour les CM1 et CM2.

Une aide de la Ville

Pour favoriser le départ du plus grand nombre, la Ville accorde une aide financière aux familles pour réduire le coût du séjour, de 4€ à 28€ par journée, en fonction des ressources des parents et une subvention pour le transport en bus.

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Albert-Dubout
04 67 02 68 58

Stage d'Ikebana (art floral japonais), samedi 12 décembre de 10h à 13h.
Noël pour tous *L'incroyable voyage de Monsieur Boulou*, vendredi 18 décembre à 19h30 au gymnase de l'école Sigmund-Freud. Conte théâtral pour les 3 à 8 ans, suivi du goûter de Noël. Réservation conseillée. ♦

Maison de quartier Emma-Calvé
04 67 04 08 42

Maison pour tous Rosa-Lee-Parks
04 67 66 34 99

Noël pour tous Henri Salvador pour les enfants, mercredi 16 décembre à 10h30. Création avec une chanteuse et 2 guitaristes. Sur réservation. ♦

Bibliothèque Langevin

Elle est ouverte le mardi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30.
1071 avenue de la Justice de Castelnau. 04 67 72 58 76

Les visites du zoo

La visite guidée de la serre amazonienne est prévue le 15 décembre à 18h. Elle est animée par Jean-Paul Aeschlimann de l'Association des Amis d'Agropolis Muséum, sur le thème de *L'évolution des forêts tropicales et protection des espèces*. La visite du parc zoologique a lieu mercredi le 23 décembre (14h) sur le thème de *La sauvegarde des espèces menacées*. ♦
A noter que pendant la saison d'hiver, le Parc zoologique et la Serre amazonienne ouvrent du mardi au dimanche de 10h à 17h. Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, ils restent ouverts le lundi.
Inscription pour les 2 visites au 04 99 61 45 43.

Rues refaites

La Ville a refait le revêtement de la rue de Ferran dans sa section comprise entre le rond-point du Souvenir Français et l'avenue de la Justice-de-Castelnau, ainsi que celui de la rue de Méric dans la partie située entre la rue de Ferran et l'impasse des Héliotropes. Pendant les vacances de la Toussaint, un nouvel enrobé a été posé, sur des tourterelles. Puis en novembre, des travaux ont concerné la rue de la Justice-de-Castelnau, entre les rues Montasinos et Tourterelles. Ces chantiers s'inscrivent dans le cadre du programme de réfection de voiries de la ville.

Psoriasis

L'association pour la lutte contre le psoriasis tiendra deux permanences : le vendredi 11 décembre de 12h30 à 13h30 à la Maison de la prévention santé (rue Maguelone) et de 14h à 16h dans le local des associations au CHU St Eloi.
Infos : 0 820 20 11 30 et www.aplcp.org

mosson
Les Hauts de Massane -
La Paillade - Celleneuve



L'église Saint-Paul a été fortement endommagée lors des intempéries du 21 octobre. Le maire s'est rendue sur place, accompagnée d'Eva Beccaria.



le billet de votre élu
« Je tiendrai mes permanences dans trois endroits différents »

Eva Beccaria Sobkova, adjointe déléguée au quartier

Les premiers mois passés avec vous dans le quartier me permettent de constater une activité associative très riche. Je voudrais souligner l'importance des associations qui travaillent auprès des jeunes, s'investissent dans l'accompagnement scolaire, la médiation, l'insertion et bien d'autres domaines culturels et sportifs. Je les rencontre lors de leurs activités pour mieux appréhender leur travail sur le terrain, afin de construire une collaboration étroite avec la Ville et apporter un soutien adapté. J'invite celles et ceux à qui je n'ai pas encore rendu visite, à me contacter par le biais de mon secrétariat. Notre quartier étant très étendu, j'ai décidé de tenir des permanences dans trois lieux situés au plus proche des habitants : mairie de proximité Mosson, maison pour tous Brassens et maison pour tous Marie-Curie. Au plaisir de vous rencontrer.

Contacts

■ Eva Beccaria Sobkova, mairie annexe de la Mosson. Tél : 04 67 40 55 01
■ Chargé de mission au cabinet du maire pour le quartier : Stéphane Sauvion. Tél : 04 67 34 71 76



Le groupe 34 Malfrat a participé, avec d'autres artistes locaux, au concert donné à l'occasion de la 1^{re} journée de lutte contre l'exclusion le 7 mars dernier. Une compilation est en préparation.

« Je rappe ma vie »

Le groupe 34 Malfrat a chanté sur la Comédie. « On s'était déjà produit sur d'autres scènes, se souvient Cyborg (Mohamed), mais lors de cette 1^{re} journée de lutte contre l'exclusion organisée par la Ville de Montpellier, on a touché un public plus large ». Cyborg est l'un des deux auteurs de ce groupe. « J'ai commencé à écrire un peu par hasard. Seul pendant l'été 2004, je me suis plongé dans l'écriture pour y voir plus clair dans mes problèmes et sortir de ma vie de galère... ». Cyborg s'inscrit alors à l'atelier d'écriture de la maison pour tous Léo-Lagrange, puis enregistre quelques morceaux au studio de musique avec la complicité

Un exemple pour les petits frères

Le groupe 34 Malfrat est né, offrant un rap abouti et structuré. « Tous les



trois, on est complémentaires. Notre musique a mûri, trouvé son identité et ses propres sonorités. Nous nous sommes assagis et du coup, on est davantage reconnus. J'ai banni les

insultes de mes chansons et j'explore d'autres thèmes, comme l'amour, les sans papiers, l'argent, mon camion à pizza... poursuit le rappeur. Mes textes doivent être "carrés" car on est un exemple pour les petits frères. On doit leur montrer le chemin ». « Ce qu'il écrit, c'est ce qu'il a vécu », assure Baloo. Le

groupe est lancé et plus rien ne semble l'arrêter.

Bien décidés à arracher le goudron

Avec plus de 80 chansons jamais sorties et du matériel de musique de qualité, 34 Malfrat est bien décidé à « arracher le goudron ». Pour l'heure, le groupe enregistre deux morceaux au studio Léo-Lagrange pour la compilation du concert donné lors de la journée de lutte contre les exclusions (avec Philantre, La Sentence et Tour Clan...). Dans le même temps, Cyborg, Baloo et Felin préparent un album intitulé "Cri d'alarme, l'odyssée 1^{er} chapitre" qui devrait sortir en février, à l'attention de « tous ceux qui voudront bien tendre l'oreille ».

Infos : <http://34malfrat.skyrock.com>

La confédération syndicale des familles agit au quotidien pour défendre les droits des consommateurs et des locataires. Rencontre avec son président départemental, Yvan Nosbé.

Pour un monde plus solidaire

Depuis quand la confédération syndicale des familles (CSF) existe-t-elle ?

La CSF a été créée au niveau national en 1946, juste après la seconde guerre mondiale pour développer la solidarité et l'entraide entre les familles. Elle s'intéresse à tout ce qui est lié aux questions de consommation et de pouvoir d'achat des familles, mais aussi de logement et d'éducation. Depuis plus 60 ans, la CSF a suivi les évolutions de la société mais ses valeurs sont restées identiques.

Composée d'ententes départementales, comment fonctionne la confédération ?

Pour le comité de l'Hérault créé en 1983, la CSF est divisée en 4 sections : 3 à Montpellier avec Solidarité Dom-Tom, Croix d'Argent plus et récemment l'association syndicale des familles monoparentales. La quatrième est à Méze. Chaque antenne a ses spécificités et ses actions. L'objectif de la CSF est de dépasser les limites



Yvan Nosbé, président depuis 2008.

du quartier pour défendre une vision globale et se positionner comme porte-parole des revendications des familles et d'un combat pour un monde plus solidaire.

Quelles actions menez-vous concrètement ?

En ma qualité de président départemental, je mutualise les moyens et j'essaie de dégager des partenariats pour ensuite dispatcher les actions. En novembre, par exemple, nous avons lancé en partenariat avec la fondation Abbé Pierre, un atelier de lecture de contes auprès des familles. Il se déroule dans les locaux de Solidarité Dom-Tom. La comédienne Virginie Allain conte, puis elle propose aux familles de conter à leur tour, le but étant de leur faire découvrir des histoires du monde entier. Des lectures seront ensuite proposées en décembre à la maison pour tous Léo-Lagrange. Depuis novembre également, l'association des familles monoparentales organise des permanences d'écoute au siège de Solidarité Dom-Tom, tous les derniers jeudis du mois. Elle propose aussi des réunions sur des problématiques liées à la famille. Infos : CSF 34 à Solidarité Dom-Tom, 216 avenue de Louisville. 04 67 45 70 30

Un graff pour le quartier

Des jeunes du quartier ont réalisé une fresque sur un transformateur électrique, devant la médiathèque Jean-Jacques Rousseau, dans le cadre de la convention de partenariat qui lie ERDF,



la Ville et l'association Le Passe Muraille. Cette action de médiation s'inscrit dans le dispositif mis en place par les instances du CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance), présidé par le maire de Montpellier. Elle est réalisée avec le soutien de l'Agglomération, en charge de la médiathèque Jean-Jacques-Rousseau et les associations locales DéFi et Kaina TV, qui a réalisé un reportage sur cette opération de médiation.

Agenda Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Georges-Brassens 04 67 40 40 11

Maison pour tous Marie-Curie 04 67 75 10 34

Noël pour tous Le grand Chaperon Rouge, le petit loup, et le Père Noël, mardi 22 décembre à 15h30 avec la C^o Scénofolies. Sur réservation ♦

Maison pour tous Léo-Lagrange 04 67 40 33 57

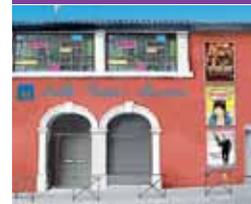
Auditions de musique : chant et groupe vocal, le 7 décembre à 18h30 ; piano et violon mardi 8 décembre à 19h ; guitare, batterie et saxophone mercredi 9 décembre à 14h30 ; flûte à bec et violon jeudi 10 décembre à 18h30. ♦

Auditions de théâtre adultes, vendredi 11 décembre à 20h30. ♦
Thé dansant dimanche 13 décembre à 15h. Pensez à apporter vos gâteaux, thé et café offerts.

Noël pour tous Contes fantastiques du Languedoc, samedi 19 décembre à 15h avec la Compagnie des Lucioles. A partir de 3 ans. ♦

La salle Nestor-Burma en chantier

Depuis juillet dernier, les entreprises ont investi l'ancien cinéma de Celleneuve racheté par la Ville pour y réhabiliter entièrement le bâtiment de 175 m² : toiture, charpente, étanchéité, isolation, menuiserie, peinture, son et image numérique... Plus d'un an de travaux



sera nécessaire pour aménager la salle baptisée Nestor-Bruna, du nom du célèbre personnage de l'écrivain celleuvois, Léo Malet. Sur la façade du bâtiment, des fresques évoqueront les enquêtes du célèbre détective. Ce nouvel équipement municipal, d'une capacité de 117 places, sera dédié au 7^e art et à l'éducation à l'image. Compté tenu du coût des travaux évalué à 598 000 €, la Ville vient de solliciter une subvention européenne au titre du Feder urbain. Ouverture prévue en septembre 2010.

Port Marianne

La Pompignane - Richter - Millénaire - Grammont - Jacques-Cœur - Odysseum



Des bretelles d'accès reliant la ZAC Jardins de la Lironde à l'avenue Mendès-France. La 1^{re} rejoint la rue Fra-Angelico depuis la rue du Capitaine-Pontal, la 2^e, l'avenue Einstein.



Perla Danan, adjointe déléguée au quartier

le billet de votre élu

« Le marché ouvrira début 2010 près du bassin Jacques-Cœur »

En décembre, les illuminations embellissent notre quartier, qui continue à se transformer grâce aux efforts des équipes municipales.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de Port Marianne, tout en leur suggérant de se rapprocher des maisons pour tous Mercouri et Azéma et des comités de quartiers, dont le rôle, en matière d'animation et d'information est précieux. Les associations de la Pompignane disposent à présent de la salle Manuel-Pasos pour déployer leurs activités. Le marché, qui prendra place près du bassin Jacques-Cœur, est en bonne voie de création. Son ouverture est prévue début 2010. Il aura lieu en fin d'après midi, pour être accessible au plus grand nombre : riverains, personnes travaillant dans le quartier, parents venus chercher leurs enfants à l'école, etc. Je vous souhaite un mois de décembre plein de lumières et d'espoir, pour que 2009 s'achève dans un climat agréable, tourné vers les célébrations des fêtes qui marquent la fin d'année. Bonnes fêtes à tous !

Contacts

■ Perla Danan, maison pour tous
Mélina-Mercouri, 842 rue de la Vieille-Poste.
Tél : 04 99 92 21 68

■ Chargé de mission au cabinet du maire pour le quartier : Fabrice Pages. Tél : 04 67 34 87 31



« La Lironde » est une nouvelle association, déjà forte d'une trentaine d'adhérents. Elle souhaite rassembler les riverains qui veulent vivre en harmonie dans leur quartier.

« Apporter notre pierre à l'édifice »

Tout est parti de la résidence André-Franquin, située rue Le-Perugin, où vivent beaucoup d'enfants. Sur le chemin de l'école et devant chez eux, leurs parents ont eu l'occasion de se rencontrer et de discuter de la vie du quartier. Ils ont notamment constaté, l'absence d'aire de jeu, de commerces de proximité et de rampes d'accès pour les personnes handicapées. Dénango Niang est l'un de ces parents. Il est investi de longue date dans le milieu associatif, et c'est tout naturellement qu'il a eu l'idée de proposer aux résidents de se fédérer autour d'une association. Pour faire aboutir leurs idées, mais aussi « pour plus de convivialité et de partage ».

Dénango Niang est Montpelliérain depuis 18 ans et il vient juste d'aménager dans le quartier. Il a été élu président, par la trentaine d'adhérents de l'association, dénommée La Lironde.



Les membres du bureau de l'association La Lironde.

Depuis la création de l'association, des projets ont pris forme. Certains touchent à l'amélioration du quotidien. D'autres ont des accents plus « citoyens ». « Les habitants

de la résidence, explique-t-il, viennent d'horizons très divers. C'est source d'une grande richesse ». Et il en découle une belle dynam-

que, une envie de s'investir et de faire bouger les choses. Au nombre des actions envisagées : organiser un Noël pour les enfants, mettre sur pied un vide-grenier, une fête du voisinage et des activités culturelles et sportives. Histoire de se rencontrer, de mieux se connaître et puis de partager. Mais aussi promouvoir la citoyenneté et être force de proposition auprès de la municipalité. Cette envie de participer à la vie démocratique, Dénango Niang l'a chevillée au corps. « Quand je suis arrivé du Sénégal, il y a quelques années, confie-t-il, on m'a beaucoup aidé. Maintenant j'ai envie de rendre la monnaie de la pièce. Avec cette association, on n'a pas la prétention de vouloir tout solutionner, mais simplement d'apporter notre pierre à la construction de l'édifice. Je suis convaincu qu'il faut des petites actions individuelles et collectives pour vivre en harmonie ».

Infos : 06 30 80 67 94.

La Vieille-Poste à vélo

Une piste cyclable va être créée, sur le côté nord de la rue de la Vieille-Poste, début 2010. Cette nouvelle voie bidirectionnelle est réalisée dans le cadre du programme d'aménagement cyclable 2009, destiné à sécuriser les déplacements des cyclistes et à réduire les discontinuités du réseau. La piste débutera au carrefour des rues Léonard-de-



Vinci et De-Pinville et s'étendra jusqu'au rond-point Benjamin-Franklin.

Ces travaux nécessitent :

- la reprise d'une partie du réseau pluvial,
- un agrandissement des trottoirs sur 800 m de long, pour permettre le passage de la piste à double sens, large de 2,80 m,
- la réalisation d'une bordure pour séparer la piste de la chaussée,
- la pose d'un nouveau revêtement sur la chaussée, maintenue à 3 voies sur 8,80 m de large (contre 10 m antérieurement),
- l'installation d'une signalisation horizontale sur l'avenue, pour conserver la voie permettant de tourner à gauche,
- la sécurisation du rond-point Pierre-de-Fermat, au croisement des voies John-Napier, Alfred-Nobel et Vieille-Poste.

Future place Pablo-Picasso

En 2012, cette place circulaire de 100 m de diamètre, entièrement pavée et plantée, se situera sur la nouvelle avenue Raymond-



Dugrand, à l'intersection des avenues Nina-Simone et Théroigne-de-Méricourt, et au cœur même des ZAC Jacques-Cœur, Parc

Marianne, Rive Gauche et République.

Elle sera desservie par une station de la future ligne 3 de tramway, qui portera le même nom qu'elle : Arrêt Pablo-Picasso. Une rambla piétonne la traversera sur 900 m. Elle sera bordée par des immeubles mêlant commerces, logements et bureaux, formant un ensemble de points hauts de 40 m environ.

Danse et percussions

L'association Senzala organise un stage de percussions et de danse afro-brésilienne, les 12 et 13 décembre, au gymnase Spinosi (Odysseum), de 12h à 15h le samedi et de 14h à 17h le dimanche.

Infos : 06 19 05 16 37 / 04 67 99 39 10 et www.associationsenzala.com

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison de quartier Pierre-Azéma
04 67 02 48 52

Maison pour tous Mélina-Mercouri
04 99 92 23 80

Théâtre d'improvisation, avec la Cie des Sherpas, le 11 décembre à 21h.

Infos : 06 37 75 57 92

Animation au jardin. Atelier sur le lombricompostage, le 12 décembre de 10h à 12h.

♦ sur réservation.

Les aventures de Fructivor, dans le cadre de Noël pour tous, le 23 décembre à 15h.

♦ sur réservation.



Les Sherpas réveillonent, cabaret d'improvisation, le 31 décembre à 20h.

La CAF a déménagé

Depuis le 25 novembre, l'antenne de la Caisse d'allocations familiales, située à la Pompignane, a été transférée dans de nouveaux locaux, 23 rue

Chio, résidence Port Pallas. (En tram, prendre la ligne 1 et descendre à l'arrêt

"Port Marianne").

Les jours et horaires d'ouverture sont inchangés : du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Infos : 0820 25 34 20 et www.caf.fr



Brassage culturel et social

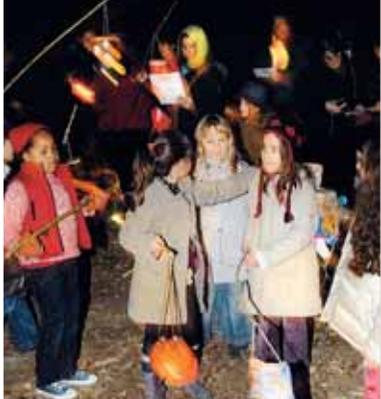
Depuis la rentrée de septembre, l'Association Mieux vivre ensemble à Montpellier- quartier Montaubérou et l'association Aiguelong- loisirs Karaté Flamenco, travaillent en



partenariat étroit avec la maison pour tous Pierre-Azéma, pour permettre aux jeunes gitans de partager des activités culturelles et sportives, avec des jeunes issus d'autres quartiers. Ce travail de mixité sociale a déjà permis d'organiser diverses sorties (cinéma, sorties familiales...) et de mettre en place des activités (danse, karaté...) qui ont beaucoup de succès.

Infos : 04 67 02 48 52

Prés d'arènes
Saint-Martin - Aiguerelles
Cité Mion - La Rauze -
Tournezy



Un défilé aux lanternes a été organisé par les parents de la maternelle Anne-Frank, dans le parc de la Rauze, le 11 novembre dernier.



le billet de votre élue
« Notre quartier se transforme et s'ouvre vers l'extérieur. »

Annie Bénézech, adjointe déléguée au quartier

Un marché manquait à notre quartier. Depuis le 18 novembre, celui-ci est ouvert, tous les mercredis et dimanches matin, sur le mail Alain-Bashing.

Un marché, c'est plus qu'un carrefour, où la clientèle vient se rencontrer. C'est aussi un miroir où les Prés-d'Arènes se contemplant : une façon de sentir "l'ambiance". Lorsque le quartier va bien, le marché est florissant. Il est moins fréquenté si l'atmosphère est morose.

C'est aussi une fenêtre ouverte : avec des produits attractifs, la population des autres quartiers vient visiter Saint-Martin. Un nouveau club de l'Age d'or a ouvert, qui succède et prolonge l'action de l'ex-Club Saint-Martin. De nombreux rendez-vous y sont proposés. Ainsi, notre quartier se transforme et s'ouvre vers l'extérieur. Le nouveau marché, le club, mais aussi l'embellissement de la voirie, en attendant l'arrivée du tramway qui rapprochera les Prés-d'Arènes du centre-ville, le rendent plus attractif.

Contacts

- Annie Bénézech. Maison pour tous l'Escoutaire. 67 rue des Razeteurs. Tél : 04 67 65 59 99
- Chargé de mission au cabinet du maire pour le quartier : Julien Bonhomme. Tél : 04 67 34 71 76



Pain de l'espoir s'installe dans le quartier de la Restanque. L'association de lutte contre le gaspillage récupère le vieux pain et le vend aux éleveurs. L'argent est reversé à l'ONG Action d'urgence internationale.

Tous copains !

Yves Ferrer n'en revient pas ! Depuis bientôt 25 ans, Pain de l'espoir est toujours là ! L'association de lutte contre le gaspillage aménage dans le quartier. Toutes les semaines, depuis 1985, ses bénévoles récupèrent le pain non consommé, auprès des collectivités, des grandes surfaces ou des boulangeries. Conditionné, il est vendu à des éleveurs. La recette des ventes est reversée à l'association humanitaire Action d'urgence internationale.

60 tonnes

Depuis septembre, les bénévoles se réunissent rue du Mas-de-Portaly, dans un entrepôt acheté par la Ville et proposé à l'association, non loin du Marché-Gare. Les anciens locaux, quartier Croix d'Argent, étaient devenus vétustes. « Nous sommes ravis, déclare Yves Ferrer, président de l'association. Mais, 590 m², c'est beaucoup trop grand pour nous. Nous avons pro-



Les bénévoles au Mas-de-Portaly.

posé de partager l'espace. » Pain de l'espoir vend en moyenne 60 tonnes de pain sec par an aux éleveurs de la région. Les points de vente

(Montpellier, Lodève, l'Aveyron) sont assurés par des particuliers et des commerçants, bénévoles eux aussi. Pain de l'espoir recueille

également le pain auprès des particuliers. « Nous comptons énormément sur les habitants. Nous manquons souvent de pain. Certaines grandes sur-

faces préfèrent détruire leur surplus. » A ce jour, on peut donner son pain dans quatre maisons pour tous, à travers la ville : Dubout, Chopin, Victor

et Guillaume. Des containers sont installés place Laissac (Centre), rue de l'Aramon (Alco) et devant deux églises des Cévennes (N-D d'Espérance et N-D de la paix).

Dans l'intérêt général

Les bénévoles se retrouvent les lundis et jeudis après-midi. Parmi eux, des pensionnaires des Terres blanches, un atelier occupationnel thérapeutique, ont pour projet de décorer les locaux. L'association reçoit fréquemment des mineurs, dans le cadre de travaux d'intérêt général. « Nous travaillons avec le service de la protection judiciaire de la jeunesse. Les jeunes qu'ils nous envoient ont commis de petits délits, mais ils doivent assumer leurs actes. Nous avons signé une convention avec le ministère de la justice. Les associations ne se bousculent pas pour accueillir ces mêmes. »

Historiquement, le mot "copain" désigne celui avec qui l'on partage le pain... Infos : 06 61 05 67 78

Conseil municipal des enfants. Les élus entrent en session. La 1^{re} réunion s'est déroulée salle Magnol, à l'Hôtel de Ville.

Nos représentants

Les jeunes élus sont répartis en 4 groupes. Ce 18 novembre, avec ceux des établissements Jean-Jaurès et Jules-Simon, siègent 11 élèves des Prés-d'Arènes, issus du groupe 3 : Célian Bechiri, Max Borreye, Mohamed Doi et Alexandre Morvan viennent de l'école Jacques-Brel. Mehdi Ben Saïd, Manon Lemonier et Nina Thevenin de l'élémentaire Diderot.



Prêt à débattre !

facton, reconnaissons-lui de faire montre, déjà, d'un sens inné de la communication !

Réunion plénière le 18 décembre au Corum.

Le vin en poupe

L'association Bergamote organise cinq rencontres d'œnologie. Les prochaines réunions se déroulent à la maison pour tous l'Escoutaire, 67 rue des razeteurs, les 17 décembre, 28 janvier, 11 mars et 20 mai 2010, dès



19h. Elles sont animées par Philippe Serra, œnologue. C'est une nouveauté ! L'association a pour objet habituel l'enseignement des techniques d'art et d'artisanat. Elle organise des cours de peinture sur porcelaine, de tiffany, de mosaïque et d'art floral, dispensés par Edith Bouissou.

Infos et inscriptions : 06 11 38 79 70

Infos tram

Boulevards de la Perruque / Vieussens : Les travaux ont pour but une mise à double sens des Boulevards, début 2010. La circulation est maintenue.

Prés d'Arènes : Réduction à une voie, de façon ponctuelle, entre la rue des Cyrès et la rue Ferdinand de Lesseps, en raison des travaux de réseaux secs et humides.

Rue de St Hilaire : La rue est ouverte à la circulation et mise en sens unique entre l'avenue de Palavas et la rue de Centrayrargues. En 2012, le tramway empruntera l'ancienne voie ferrée d'intérêt local (VFIL) pour rejoindre l'Hôtel de ville. Les travaux de remblai

nécessitent un trafic de véhicules qui fait l'objet d'une surveillance particulière. Et toujours... **Avenue des Prés d'Arènes** les travaux de réseaux humides, d'ERDF et de France Télécom se poursuivent.

La rue de l'Industrie n'est plus accessible depuis la rue de l'Abrivado. L'accès se fait par le boulevard Fabre de Morlhon.

Agenda Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison de quartier Jean-Pierre-Caillens
04 67 42 63 04

Noël pour tous : Princesse Raiponce. Le 22 décembre à 15h. Spectacle jeune public par la C^{ie} Bao. 16h, goûter offert aux enfants. ♦
Galette du nouvel an : Galette tsigane. Le 9 janvier à 20h30. Concert du groupe Divano Dromensa. Comité de quartier de Tournezy. ♦

Maison pour tous l'Escoutaire
04 67 65 32 70

Exposition de peinture sur porcelaine :

Formes et couleurs. Du 7 au 12 décembre de 10h à 19h. Par Edith Bouissou. Vernissage le 8 décembre à 18h. ♦

Soirée des Mille et une Nuits. Le 19 décembre à 19h. Repas avec animation musicale (gnaws...), danse orientale, danse hindoue, défilé de tenues traditionnelles enfants, tatouages au henné. Réservation avant le 16 décembre. ♦

Noël pour tous : Caramel et Chocolat. Le 22 décembre à 15h. Spectacle jeune public par la C^{ie} Libr' Artistes. ♦

Maison pour tous Boris-Vian
04 67 64 14 67

Les Rendez-vous des familles

En novembre dernier, répondant pour la deuxième année consécutive à la demande, la maison pour tous Boris-Vian a organisé une



journée dédiée à la famille. Il s'agit ainsi de favoriser le lien social et créer des échanges

intergénérationnels. Elle a permis de découvrir un site cévenol, Saint-Jean-du-Gard. Après l'averse, ramasser les châtaignes n'a pas été le plus mauvais moment ! Retour à la maison pour tous vers 17h30, après une journée vivifiante et bien remplie, pour dresser et décorer la "tablee" et préparer ensemble, parents et enfants, la soupe potiron/châtaignes bien méritée, accompagnée d'une flambée de châtaignes. En décembre, de 14h30 à 16h30, commencent les **Samedis créatifs**, autour d'animations artistiques. Le 12 décembre, c'est aussi l'occasion de fêter l'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. On y décorera un "Arbre de famille".

Comité des Aiguerelles

Le comité des Aiguerelles rappelle qu'il est à l'écoute des personnes du quartier, sur toutes les questions touchant à la vie quotidienne. Alertant les services de la Ville, il s'est fixé pour missions le renforcement du lien social par la solidarité.

Infos : maison pour tous Boris-Vian

Art de vivre

culture

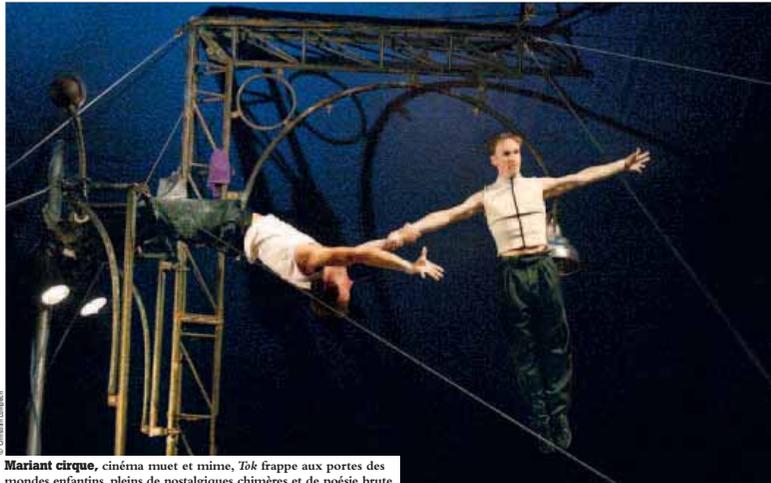
Scènes publiques, pour son quatrième acte, met en avant les arts de la piste. Plusieurs spectacles sont programmés pour familiariser le public au cirque contemporain.

Le cirque d'Acte 4

Depuis une bonne vingtaine d'années, le nouveau cirque s'est imposé en France. Désormais, sous les chapiteaux, tous les moyens théâtraux sont utilisés pour raconter une histoire, en dramatisant les numéros d'acrobatie. Il n'y a plus de numéros de dressage. L'absence d'animaux est revendiquée comme fondatrice d'un nouveau cirque. Les dispositifs scéniques originaux sont recherchés, l'esthétique devient fondamentale.

Des ateliers de cirque

Le nouveau cirque a cassé le carcan de l'ancien pour créer des œuvres et non plus seulement des spectacles. Avec succès si on juge la carrière du Cirque Plume, figure emblématique du cirque contemporain. « Nous souhaitons mettre en avant cet art et présenter aux Montpelliérains des spectacles de qualité, explique Michaël Delafosse, adjoint délégué à l'action culturelle. Nous avons élaboré ce dernier volet de Scènes publiques, en partenariat avec l'école du cirque Balthazar. Il s'articule en deux parties, l'une pendant la deuxième quinzaine de décembre, l'autre en janvier. » Reconnu par le ministère de



Mariant cirque, cinéma muet et mime, Tok frappe aux portes des mondes enfantins, pleins de nostalgiques chimères et de poésie brute.

la culture comme l'un des cinq centres de formation à vocation professionnalisante, Balthazar installe son chapiteau au parc Clemenceau, du 13 au 23 décembre. Carte blanche lui a été donnée pour animer des ateliers d'initiation au cirque destinés à quatre classes des écoles élémentaires Victor-Hugo, Comte, Sévigné et Marie-Curie. Toute une journée, les élèves s'initieront au jonglage, aux acrobaties et autres équilibres sur objet.

Des spectacles gratuits sont au programme (voir encadré) notamment les 21 et 22 décembre. A cette occasion, plusieurs artistes, ayant commencé leur parcours professionnel au Centre des arts du cirque Balthazar, reviennent sur la piste le temps d'un numéro... surprise !

Acrobates provocateurs

Les associations PAVE et Clerondegambe s'associent pour organiser le 13 décem-

bre une soupe de quartier. En janvier, au Bassin Jacques-Cœur, les Montpelliérains feront connaissance, toujours gratuitement, avec trois compagnies de cirque contemporain. Le public ainsi se fera une idée des diverses formes que revêt le cirque aujourd'hui. Les acrobates de la compagnie Bis Repetita invitent le public à un spectacle mêlant musique live et processus techniques. Les catalans de la compagnie Escarlata circus

présentent un de ces spectacles inclassables qui ressemblent à du cirque, mais qui ne sont pas (que) du cirque. Attention, la démesure et le sens de la provocation du spectacle sont déconseillés aux moins de 10 ans. Enfin, la compagnie Le p'tit cirk marie les techniques du cirque, du cinéma muet et du mime. Inutile de boudier son plaisir... En piste ! Infos : 04 67 42 28 36 (1^{re} partie) et 04 67 34 88 89 (2^e partie).

Le programme d'Acte 4

• Chapiteau de Balthazar, parc Clemenceau.

Tous les spectacles sont gratuits, sur réservation (04 67 42 28 36 entre 13h et 16h).

19 décembre

Thomas parle d'amour (T.Reudet). 20h30.

20 décembre

Les Augustes Blancs (Cie Bruitquicourt). 14h.

21 et 22 décembre

Cirk en Musik (Balthazar et compagnies). 20h30.

23 décembre

Cirque à domicile (Accidental Company). 14h.

• Bassin Jacques Cœur

Tous les spectacles sont gratuits sur réservation (04 67 34 88 89 entre 14h et 18h).

Tok (Le p'tit cirk).

6 et 10 janvier (16h), 7, 8 et 9 janvier (20h30).

360 (Cie Bis Repetita).

9 janvier (14h et 17h).

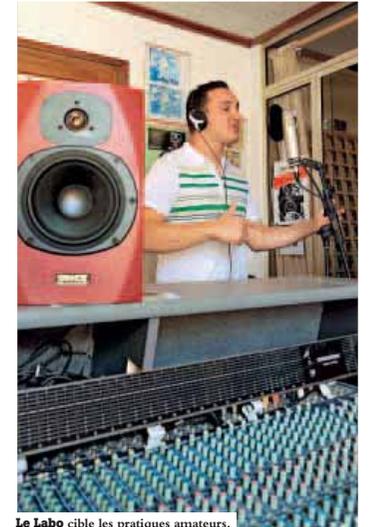
Devoris Cansa

(Escarlata Circus). 9 janvier (15h et 18h), dimanche 10 janvier (14h30 et 18h). Attention, jauge limitée (50 spectateurs par séance). Déconseillé aux moins de 10 ans.

Musique. La maison pour tous Léo-Lagrange lance le Labo artistique. Un dispositif d'accompagnement des musiciens amateurs.

Talents en émergence

Le Labo artistique, c'est le dernier dispositif mis en place par Léo-Lagrange. Il concerne, bien entendu, le domaine musical, vitrine de la maison pour tous. L'équipement municipal du quartier Mosson possède un studio d'enregistrement depuis plusieurs années. Il servait notamment à la réalisation des compils *Mélanges*. Désormais, il est mis à contribution dans le cadre du Labo. « Ce projet s'adresse à des musiciens amateurs, seuls ou en groupe, quel que soit l'âge, précise Nicolas de la Grange, directeur de la maison pour tous. Ces personnes sont accompagnées pendant un an et bénéficient de salles de répétitions, de conseils. Le but est de les amener à faire une première partie prestigieuse, dans l'une des salles de concerts de la ville. Cependant, il n'est pas question de les "lancer" sur le circuit commercial. D'autres dispositifs professionnalisant existent. Le Labo artistique se situe en amont et cible les pratiques amateurs. »



Le Labo cible les pratiques amateurs.

Motivations techniques

Amateur ne veut pas dire amateurisme. Déjà, la sélection (trois places, cette année) se fait par un jury de professionnels, mené par le musicien Général Alcazar. L'accompagnement est ensuite décliné en plusieurs phases, selon les besoins du groupe ou du soliste. Une aide technique est fournie par un ingénieur du son professionnel. Avec lui, les notions de base liées à la scène sont passées en revue (fiche technique, chaîne du son, balances). Des notions de théories musicales sont également dispensées mais aussi des indications de scénographie et de déplacements sur un plateau. La maison pour tous dispose de salles qui permettent aux artistes de s'installer plusieurs jours pour répéter. Ces séances ont lieu en fonction des besoins sur l'ensemble des vacances scolaires et des week-end.

Du potentiel

Au terme de l'accompagnement, les artistes repartent avec un DVD contenant l'enregistrement sonore de leur travail, mais également une vidéo, tournée dans les studios de 7LTV, dans des conditions du direct. La cerise sur le gâteau est bien sûr, l'opportunité de passer sur scène, en première partie d'une tête d'affiche. « Evidemment, c'est sous-réserve de la

qualité des artistes du Labo, précise Vincent Ferraris, le directeur adjoint de Léo-Lagrange. Ce projet est en quelque sorte un incubateur d'expression artistique. Nous parions sur le riche potentiel musical qui émerge à Montpellier. C'est pourquoi, parallèlement au Labo, la maison pour tous propose une autre action : Talents in situ. Cet atelier d'animation propose aux ados, tous les mercredis, l'accès au studio d'enregistrement et l'encadrement du technicien son du studio. »

Les candidatures pour participer au Labo artistique sont acceptées jusqu'au 15 janvier. Le dossier peut être téléchargé sur Internet (www.montpellier.fr). Infos : maison pour tous Léo-Lagrange. 04 67 40 33 57

Concours Jeunes Talents BD : on the road



C'est parti ! Le 3^e Concours Jeunes talents BD organisé par la Comédie du Livre est

ouvert depuis le 1^{er} décembre. Vous avez jusqu'au 31 mars 2010 pour faire parvenir vos planches sur le thème : *On the Road* (« sur la route ») Cette année, l'organisation a décidé de récompenser deux catégories : une série de prix pour les moins de 20 ans et une autre série pour les candidats âgés de 20 à 35 ans. Rappelons que le concours est ouvert à tous les styles et tous les genres. Des bons d'achats, des exposition

de planches et une édition d'un recueil spécial complètent le dispositif. A noter : un speed dating BD est organisé le samedi 29 mai, de 13h à 14h30 sur le stand de la Friche. Les jeunes talents pourront recueillir en direct l'avis des auteurs professionnels. Tous à vos planches ! Règlement et formulaires d'inscription sur les sites : www.comediedulivre.montpellier.fr www.tiptop.montpellier.fr

Les impros à Rabelais

Les soirées impro de la C^e du capitaine réunissent 400 personnes au Centre Rabelais. Elles sont de nouveau à l'affiche, un dimanche par mois (au lieu du mercredi). La prochaine se tiendra le 20 décembre à 19h. Mené de main de maître par Julien Masdoua et ses acolytes, ce rendez vous théâtral est un des plus vieux de Montpellier. Ces soirées, spectacles vivants et éphémères, ne s'inscrivent pas dans les normes de la Ligue d'Improvisation. Ici, pas d'arbitre, pas de règles, pas de compétition. Toute l'équipe de la compagnie doit inventer et jouer des saynètes, imaginé peu de temps avant par le public.

Infos : 04 67 54 19 43 - 06 62 37 77 35

contact@compagnieducapitaine.com

Les mercredis Kikiriko

La chorale d'enfants franco-allemande Kikiriko a changé le jour de ses répétitions. Elles ont lieu désormais les mercredis de 17h30 à 18h30 à la Maison de Heidelberg. Au programme : des chansons allemandes et françaises. Il n'est pas indispensable de parler allemand, la plupart des enfants (entre 6 à 13 ans) sont français. Ceci dit, il s'agit cependant d'une sensibilisation à la langue, toute en douceur et en chants.

Infos : 04 67 60 48 11

Danses baroques

L'association Musiciens de Cythère organise un stage de danses et musiques baroques les 12 et 13 décembre. Encadré par



Irène Feste et Céline Dulac, il propose d'étudier quelques chorégraphies d'époque. Le stage se déroule à l'Académie de danse Nicolas, 1250 avenue Saint-Maur, bus n°14 arrêt Palombes, arrêt de tram T2 Les Aubes.

Infos : 06 60 97 19 69

Jean-Claude Fall quitte la direction du théâtre des Treize Vents en janvier. Il revient sur les spectacles qui l'ont marqué durant ses 11 années passées au Centre dramatique de Montpellier.

Retour en images



A près avoir dirigé le théâtre de la Bastille (1982-1988) et le théâtre Gérard-

Philippe de Saint-Denis (1989-1998), Jean-Claude Fall prend la direction du théâtre des Treize Vents en 1998. Metteur en scène et comédien, il a mis en place deux festivals, l'un consacré aux écritures contemporaines Oktober, le second destiné au jeune public Saperlipopette, voilà Enfantalles ! Il est remplacé par Jean-Marie Besset.



1998, L'opéra de quat'sous (Bertolt Brecht). C'est la première fois que je montais une pièce mêlant si intimement musique et théâtre. Cela a ouvert la route et depuis, je donne une place très importante à la musique. J'adore avoir des musiciens sur scène. Cette pièce est du théâtre populaire, simple, faite de bric et de broc. Ce fut un très gros succès. Nous avons donné une centaine de représentations.



2008, Le roi Lear / Richard III (William Shakespeare). Ce diptyque est une aventure ! Plus de 4 mois de répétitions, des spectacles de trois heures ! Un projet démesuré mais exaltant. Il faut être humble et simple pour monter Shakespeare. Richard III est un roi enfant, qui peut avoir des similitudes avec un certain président de la République. Ce spectacle connaît un énorme succès. C'est l'achèvement de mon parcours au Treize Vents.



2006, Jean la chance (Bertolt Brecht).

Une grande rencontre avec le comédien David Alaya. C'est une pièce qui parle aux gens. J'ai vraiment l'impression qu'il s'agit d'un aboutissement autour du théâtre et de la musique. La pièce était ponctuée de poèmes mis en musique par Stephen Warbeck. Cela a été un spectacle marquant.

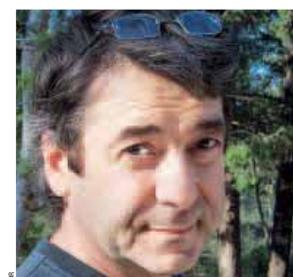


2000, Les trois sœurs (Anton Tchekhov).

Je l'avais déjà monté 10 ans auparavant mais je n'étais pas satisfait, je sentais que j'étais passé à côté de l'essentiel. Tchekhov est un auteur génial qui fracasse les codes théâtraux. Dans cette pièce, chaque acte est déterminé par un objet qui tourne (toupie, horloge, balance, piano qui joue une valse). J'aimerais beaucoup la monter à nouveau.

Portrait. Philippe Goudard présente son dernier spectacle, *Clowneries*, les 9 et 10 décembre au théâtre Jean-Vilar.

La parole du clown



Clown mais aussi médecin, professeur, théoricien...

« J'aurais voulu faire du théâtre autrement. Ce désir, né dans les années 70 ne l'a pas quitté. Philippe Goudard, alias Paillasse forge une carrière exigeante. Son duo clownesque avec Marie-Paule B (Motus), a donné naissance à six spectacles, présentés dans le monde entier. C'est seul sur scène que le clown présente sa dernière création, *Clowneries*, les 9 et 10 décembre au théâtre Jean-Vilar. « Ce spectacle est un né d'un rêve et réunit tout ce que j'aime jouer, explique l'artiste. J'y ai mis beaucoup de choses intimes de ma vie, de souvenirs d'enfance. C'est joyeux, burlesque. » Le personnage, qui vit dans les hauteurs, est soudain décroché de son univers en haut du monde. En bas, où règne la gravité, il doit tout réapprendre, rien ne tourne rond, rien ne va... jusqu'à ce qu'il retrouve le chemin vers le haut. Depuis 35 ans, Philippe Goudard mène de

front différentes carrières. Clown mais aussi médecin, professeur, théoricien, cet homme a plusieurs vies. Titulaire d'un doctorat sur la prévention de la pathologie au cirque, il a été médecin chef du Département médical du Centre national des arts du cirque, parallèlement à sa carrière sur les planches. Depuis des années, il tire la sonnette d'alarme à propos de la santé des artistes de cirque. Il a fondé en 1992 la Société française de médecine du cirque qui fait la promotion, auprès des professionnels de la santé, de la nécessité d'une médecine spécifique à l'exercice des arts du cirque. « La seule certitude qu'un artiste possède, c'est celle de la blessure, prévient-t-il. Il y a un mort par an dans les écoles de cirque. Et surtout, que devient un jongleur, par exemple, en fin de parcours ? Il doit s'arrêter vers la quarantaine. » Philippe Goudard milite pour que, dans les centres de formation, les jeunes puissent poursuivre une autre formation professionnelle.

La santé des artistes

Plusieurs fois par mois, le clown se fait professeur également. Maître de conférences au département arts du spectacle à Montpellier 3, il publie régulièrement dans des revues spécialisées. Mais ce spectacle est un né d'un rêve et réunit tout ce que j'aime jouer, explique l'artiste. J'y ai mis beaucoup de choses intimes de ma vie, de souvenirs d'enfance. C'est joyeux, burlesque. » Le personnage, qui vit dans les hauteurs, est soudain décroché de son univers en haut du monde. En bas, où règne la gravité, il doit tout réapprendre, rien ne tourne rond, rien ne va... jusqu'à ce qu'il retrouve le chemin vers le haut.

Infos : théâtre Jean-Vilar 04 67 40 41 39

60 ans de mouvement berbère

L'association culturelle des berbères de Kabylie organise une conférence le 18 décembre à la maison pour tous François-Villon sur la chronologie du mouvement berbère



Algérie. Les intervenants seront Sadek Hadjeres ancien premier secrétaire du Parti communiste algérien, l'historien Ali Guenoun et l'écrivain Arezki Metref. Entrée libre. 19h. Infos : 04 67 10 04 76

incursion dans ces demeures emblématiques que sont l'hôtel Haguenot et l'hôtel de Guidais. Réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme de Montpellier.

Infos : 04 67 60 19 27

Expo éphémère

La galerie La Scierie (42 rue Adam-de-Craponne) expose les sculptures et peintures de Charles Malherbe, les 12, 13 et 19, 20 décembre (vernissage le 11 décembre à 18h).



La Scierie, atelier et siège social de l'association Ev'A - Evénements Artistiques, est régulièrement mise à disposition d'artistes pour se transformer, quelques jours, en galerie éphémère. Infos : 06 10 26 16 62

Demeures du XVIII^e siècle

Fidèle à son objectif de coller à l'actualité de la ville, l'office de tourisme de Montpellier met en place une visite guidée exceptionnelle le 17 décembre à partir de 15h, à découvrir en parallèle de l'exposition Jean Raoux présentée au musée Fabre. La visite vous conduira sur les pentes du Peyrou pour une

Il y a 100 ans, l'hôpital La Colombière ouvrait ses portes. Il est le témoin de l'évolution du traitement des malades mentaux.

“La maison des fous”



L'asile de Font d'Aurelle est rebaptisé La Colombière en 1977.

Décidé 10 ans auparavant, l'asile départemental d'aliénés entre en fonction le 9 avril 1909. Situé sur 30 hectares entre la route de Ganges et le ruisseau de Font d'Aurelle, il est imaginé par l'architecte Henri Debens. Conçu comme une petite ville, l'asile dispose de 52 pavillons, alignés le long de deux avenues, avec une ferme et des ateliers. Les hommes et les femmes sont regroupés séparément dans un quartier spécifique. Quelques pavillons sont réservés à des patients fortunés. Ils disposent de chambres individuelles où un infirmier s'occupe personnellement des malades.

Pour les autres, les conditions de vie restent difficiles : dortoirs surpeuplés, hygiène rudimentaire.

La loi de 1838

Jusqu'au XVIII^e siècle, les malades mentaux sont considérés comme des animaux voire des possédés du démon. En 1714, à Montpellier, le Conseil de la ville décide de construire 12 loges. Ces bâtiments sont des prisons, dans lesquelles les occupants sont enchaînés, soumis aux exactions de leurs gardiens.

En 1818, le médecin-chef de La Salpêtrière, à Paris, dénonce les conditions de vie des malades en France. La même année, à Montpellier, son élève, Hippolyte Rech

prend la direction de l'asile de l'Hôpital Général. Sa parfaite connaissance de la maladie mentale et les appuis de son père, avocat, lui ont permis d'obtenir ce poste à 29 ans. Ce médecin-chef, titulaire de la chaire de Pathologie interne et médicale (1829) accompagne l'évolution de la prise en charge des aliénés mentaux. La loi de 1838 les considère désormais comme des malades, potentiellement curables. Leur protection est assurée par le Préfet. Ce texte déclare l'aliéné irresponsable et le psychiatre devient désormais un expert.

A la fin du XIX^e siècle, les résultats thérapeutiques sont aléatoires. A Montpellier, les guérisons ne concernent

que 20% des malades et la mortalité en asile est très élevée. Cependant les admissions augmentent et l'Hôpital général devient trop petit. La construction de l'hôpital s'avérait nécessaire.

Camisoles

La journée des patients est organisée avec soin, rythmée par le travail, les repas et le sommeil. On leur administre des narcotiques comme l'opium et ils doivent subir des traitements de choc. Immobilisés dans une baignoire, plongés dans un bain tiède durant une heure, ils reçoivent sur la tête, une douche froide plus ou moins violente. Les autres traitements restent longtemps

basés sur la camisole de force et l'électrochoc. Les premiers médicaments psychotropes font leur apparition après la seconde guerre mondiale, rendant caduc l'emploi des anciennes méthodes. Rattaché au Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier en 1928, le site bénéficie de nombreuses transformations depuis les années 60. Il s'agit ainsi de suivre l'évolution de la pensée médicale. La psychothérapie institutionnelle y est appliquée. Cela entraîne la construction de nouveaux bâtiments, mieux adaptés aux thérapeutiques nouvelles.

Source : Histoire de l'hôpital psychiatrique Pont d'Aurelle - La Colombière à Montpellier (Robert Dumas, Sauramps médical, 2007).

L'université des sciences (Montpellier 2) fête son bicentenaire. Retour sur deux cents ans d'histoire par Valdo Pellegrin, historien et ancien professeur à l'école nationale supérieure de chimie de Montpellier.

200 ans de sciences



L'université se situe au Triolet depuis 1963.

La date de création de la faculté des sciences de Montpellier ne peut pas être déterminée avec précision car les événements s'étalent sur trois années. En effet le décret du 17 mars 1808, crée sept facultés des sciences, dont Paris et Montpellier. L'année suivante, sept chaires sont créées. A cette époque, Montpellier est considérée, pour les sciences, comme première ville de province après Paris. La faculté occupe de 1810 à 1816 un simple appartement dans l'hôtel de Jacquet, rue St-Ravy. Les sept chaires sont alors pourvues : mathématiques transcendentes, astronomie, physique, chimie, zoologie, botanique et minéralogie. Montpellier est la seule faculté, avec Paris, à posséder une chaire de minéralogie. Celle-ci est occupée par le

Manifs sur le campus

L'université organise des manifestations qui se dérouleront tout au long de l'année : cycles de conférences, expositions temporaires et permanentes, projections de films scientifiques, mais aussi événements ludiques et spectacles. Ouvertes au grand public, ces manifestations se dérouleront sur le campus. La célébration du bicentenaire qui a débuté lors de la rentrée de l'année universitaire 2009-2010, se terminera en mai 2010, 200 ans après la 1^{re} rentrée solennelle.

Infos : 04 67 14 30 40

Mareschal nous voilà !

Une nouvelle association vient de se créer. L'association Mareschal emprunte le nom d'un ingénieur du roi Louis XV qui a œuvré, par son génie, dans la province de Languedoc tout au long du Siècle des Lumières. Le but de cette structure est de préserver et valoriser l'héritage de Jacques-Philippe Mareschal (1689-1778), à savoir ses architectures et son œuvre écrite. L'année 2010 correspond à la célébration du 250^e anniversaire de la réception des Jardins de la Fontaine de Nîmes. Sur cette donnée, l'associa-



tion Mareschal veut retracer et commémorer l'histoire de la création de ces jardins, fleuron de l'architecture française classique.

Infos : 06 59 64 42 48 ou asso.mareschal@gmail.com

Voyage dans le temps

Le Collectif de l'art se libère organise une journée médiévale le 12 décembre dans le quartier des Beaux-arts, dans les rues Thérèse, Henri et sur la place Emile-Combes. Durant cette journée, l'association Les chevaliers de l'ordre des quatre vents proposera divers ateliers et spectacles ouverts à tous. Des artisans feront également partager leur savoir-faire en présentant des métiers ou des techniques de l'époque (feronnier, coutelier, potier, frappeur d'écus, calligraphe, etc...). Au programme, musiciens,

Montpelliérain Marcel de Serres. Il a 29 ans et occupera cette chaire 53 années durant. C'est en 1890 que la faculté des sciences s'installe 31 rue de l'Université, dans les anciens locaux de l'hôpital Saint-Eloi. En 1963, elle gagne le campus du Triolet. Depuis 1965, l'astrophysique et la cosmologie y sont enseignées. En 1970, la faculté prend le nom d'université des sciences et techniques du Languedoc. En 2012, les trois universités montpelliéraines doivent fusionner pour donner naissance à une université unique : Université de Montpellier - Sud de France.

Des savants prestigieux

Plusieurs grands professeurs se sont illustrés durant 200 ans. Daniel Encontre est le premier occupant de la chaire de mathématiques transcendentes et le premier doyen de la faculté. Le séjour du genevois Augustin-Pyramus de Candolle fut particulièrement bénéfique à l'enseignement de la botanique et à l'amélioration du Jardin des plantes.

De son côté, Jules-Emile Planchon découvre le phylloxéra et trouve le remède qui consiste à greffer la vigne française sur un pied de vigne américaine. Charles Flahault est le fondateur de la géographie botanique et d'une cartographie botanique originale. Mais les plus célèbres demeurent Balard et Roche.

Antoine-Jérôme Balard découvre dans les eaux-mères des marais salants, un nouvel élément de la famille des halogènes : le brome. Evidemment, cette découverte le propulsera sur le devant de la scène et le conduira au Collège de France. De 1849 à 1883, la chaire de mathématiques est occupée par Edouard Roche. Ce savant a fait de nombreuses découvertes en mécanique céleste. Tous les astrophysiciens du monde connaissent la "limite de Roche", une notion désormais fondamentale qui s'applique aux satellites artificiels. En 1960, l'Union astronomique internationale donne le nom d'Edouard Roche à un cratère de la lune.

jongleurs, acrobates, spectacle de marionnette.

Infos : 06 20 63 88 16

Visitez Montpellier

Historique, contemporaine et futuriste... Montpellier allie les styles et varie les plaisirs. Les guides de l'Office de Tourisme animent, au programme ou à la carte, des visites de la ville. L'occasion de faire découvrir les trésors de la ville et de révéler des lieux dont eux seuls ont les clés. Destinées aux visiteurs individuels comme aux groupes, ces visites proposent une grande diversité de parcours...Rendez-vous avec le soleil, partez à la découverte des multiples trésors de Montpellier et laissez-vous imprégner de son histoire.

Infos : 04 67 60 19 27

Nikola Karabatic, sacré meilleur handballeur du monde, a mis sa notoriété au service de la Ville.

Valeur d'exemple



Le maire et Nikola Karabatic entre les élus, Sophie Boniface-Pascal et Brahim Abbou.

« Il est le symbole de la réussite d'un jeune Montpelliérain qui a su se hisser au plus haut niveau de son sport, a expliqué le maire de Montpellier, lors de la conférence de presse de présentation de la campagne de communication conçue par l'agence Anatomie. C'est pour la Ville, l'exemple même de ce que nous défendons. Son parcours sportif est exemplaire. Il incarne les valeurs que je souhaite transmet-

tre aux Montpelliérains : le respect, la fraternité, le bonheur et la réussite. Il est la preuve qu'ici, on essaie de donner aux jeunes, toutes les chances de réussir et que les valeurs que je défends ardemment sont respectées ». Né en Serbie, Nikola Karabatic a grandi à Montpellier. « Il est français et porte haut les couleurs de son pays. Il est un bel exemple de ce qui pour moi, symbolise l'identité nationale », a-t-elle ajouté. Il incarne aussi toute la simplicité

qui caractérise les grands champions. Malgré ses exploits sportifs, il n'a pas les chevilles qui enflent ! Il a d'ailleurs accepté gratuitement d'associer son image à celle de la Ville et l'en remercie », a précisé le maire de Montpellier.

De retour à Montpellier Champion olympique 2008, champion du monde 2009, sacré meilleur joueur du monde, Nikola Karabatic a débuté en 2000 au centre de formation du

Montpellier handball. Très rapidement, sa technique de jeu et son physique lui ont permis d'intégrer l'effectif pro du MAHB. En 2003, c'est la consécration. Le club gagne la Champion's League, le championnat de France et la coupe de France.

« Ça reste une année inoubliable, et jusqu'à présent l'un de mes plus beaux souvenirs sportifs », relate le handballeur montpelliérain qui remporte également une troisième place au Championnat du monde au Portugal et sa première médaille en équipe de France.

En 2005, Nikola Karabatic termine son aventure montpelliéraine par un ultime triplé (championnat, coupe de France, coupe de la Ligue), avant de s'engager aux côtés du club allemand de Kiel. Au cours de la saison 2005-2006, il gagne le titre national et est élu meilleur joueur arrière gauche de la saison et 2^e meilleur joueur, tous postes confondus. Côté équipe de France, il est Champion d'Europe 2006. Après 3 années passées en Allemagne, Nikola Karabatic a donc retrouvé depuis cette saison, le Montpellier handball. « Le parcours de Nikola est unique », ajoute Hélène Mandroux ».

3 questions à Nikola Karabatic,

Quel sentiment portez-vous sur cette campagne ?



Je suis très fier que mon image soit utilisée pour exprimer les valeurs de Montpellier. C'est un grand honneur que de représenter la ville. C'est une ville jeune et dynamique.

Quel lien entreprenez-vous avec la ville ?

Je suis très attaché à Montpellier. C'est là que j'ai grandi et où ma famille habite. Je suis touché que les collectivités locales me soutiennent, qu'elles se soient autant investies pour que je revienne jouer ici.

Etre un exemple est une responsabilité ?

Oui, j'ai bien conscience que je suis un exemple pour les jeunes. Et je me dois de porter haut les couleurs de ma ville.

Une convention entre la Ville et le club de hand (MAHB) accompagne la campagne d'image. Elle met du concret dans la convergence des valeurs.

Donner de l'espoir



Samedis malins



M-Tour au Palais Bougnol

« Afin de promouvoir la réussite auprès des jeunes, une convention de partenariat a été établie entre la Ville et le Montpellier handball (MAHB) car « l'excellence est d'autant plus excellente qu'elle est partagée » a assuré Jean-Louis Gély, adjoint au maire délégué à la réussite éducative. Elle prévoit deux types d'actions. D'une part, l'intervention des joueurs professionnels dans le cadre des Samedis malins, un service public gratuit mis en place dans cinq écoles élémentaires depuis la suppression de l'école le samedi matin pour proposer aux enfants des animations éducatives. « Ces rencontres avec les handballeurs vont donner du sens au dispositif et motiver parents et enfants » a poursuivi l'élue. Une première action a eu lieu le 14 novembre à l'école Louis-Armstrong, une seconde est prévue le 12 décembre à l'école Dickens. Les 500 enfants accueillis dans le cadre des Samedis malins vont donc bénéficier au fil des mois de ces rencontres avec les handballeurs. Deuxième volet, le MAHB s'invite dans les quartiers en effectuant une tournée intitulée M-Tour. Les sportifs proposent aux enfants à chaque rendez-vous, de

s'initier au hand (de 17h à 18h), d'assister à un entraînement de l'équipe pro (de 18h à 19h30) et de participer à une rencontre avec les joueurs. La première escale a eu lieu le 18 novembre, au palais René-Bougnol. La seconde est programmée le 8 décembre au gymnase Busnel. « Le sport, commente Sophie Boniface-Pascal, adjointe déléguée au sport, est une fabuleuse école de la citoyenneté ». Cette action de proximité satisfait pleinement Robert Molines, le président du MAHB et Patrice Canayer, l'entraîneur du club : « Notre ascension ne doit pas nous faire oublier d'où l'on vient. Le MAHB est né en 1982 dans un quartier de la ville. Nous avons un rôle à jouer dans notre territoire, être au plus près de notre public et venir en support à toutes les actions mises en place par la Ville pour que le sport de haut niveau prenne tout son sens ». D'autres opérations seront menées tout au long de l'année scolaire en direction de différents publics, notamment des jeunes élus du conseil municipal d'enfants mais aussi des participants aux stages proposés dans le cadre de Montpellier sports.

Le jubilé de Stéphane Goubert

Stéphane Goubert, le grimpeur montpelliérain, membre de l'équipe AG2R la Mondiale, fêtera sa fin de



carrière sportive, le samedi 12 décembre. Rendez-vous est donné dès 9h30 à l'école Léon-Cazal de l'Aspt Montpellier. Une rencontre festive avant un tour cycliste, d'abord en ville puis dans l'agglomération.

breuses animations pour faire connaître cette discipline au grand public. De nombreux journalistes du monde entier sont attendus.

Aïkido traditionnel

L'association Montpellier école d'aïkido traditionnel (Meat) propose des cours à la halle des sports Veyrassi, au gymnase Spinosi et au complexe Léon-Cazal de l'Aspt Montpellier.

Infos, Meat : 06 85 11 16 92 et andre.bouillon@aikido-meat.com

Beach volley et judo

Le Montpellier Beach Volley et la Maison du judo organisent un stage combinant les deux disciplines, pendant les vacances de Noël, les 28, 29 et 30 décembre (9h - 17h) au complexe sportif Claude-Béal. Il s'adresse aux enfants à partir de 6 ans, licenciés ou non d'un des 2 clubs.

Inscription et renseignements : 06 98 12 20 04 ou 06 61 64 42 24

Championnat d'Europe de gymnastique

En 2012, se déroulera à Montpellier le championnat d'Europe de gymnastique. Il sera organisé à l'arena, la Grande salle construite par Montpellier Agglomération. La Ville s'associera à l'événement en organisant de nom-

Les filles sont en 1/4 finale de la coupe d'Europe



Le 11 novembre, l'équipe féminine de foot du Montpellier Hérault sporting club (MHSC) s'est qualifiée face au Bayern de Munich pour les quarts de finale de l'UEFA Women's Champions League. Dans le cadre du championnat, les joueuses de Sarah M'Barek, après avoir reçu le Paris Saint-Germain, actuel co-leader de D1 et Lyon, affronteront l'équipe de Saint-Etienne le 20 décembre à 15h à Grammont (terrain n°5). Entrée libre.

Agenda

Cross de la fraternité
10 décembre à 10h
Espace Grammont
Avec Montpellier Athlétisme Running Club

Concours équestre
13 décembre à 9h
Centre équestre de Grammont

Handball
A Bougnol
11 décembre à 20h
MAHB - Nantes

Football
A la Mosson
16 décembre à 21h
MHSC - Bordeaux
19 décembre à 19h
MHSC - Nancy

Rugby
A Yves-de-Manoir
11 décembre à 20h
MHR C - Madrid
30 décembre
MHR C - Paris

Rugby féminin
Au stade Sabathé
20 décembre à 15h
MHR C - Bobigny

Volley
A Pierre-de-Coubertin
12 décembre à 20h
Montpellier - Avignon
27 décembre à 17h
Montpellier - Ajaccio

Made in Montpellier



A la Maison des relations internationales

L'association Amitié franco-vietnamienne propose le 10 décembre à 19h30,



une conférence de Philippe Delalande sur le thème *Vietnam, le régime de parti unique communiste peut-il durer ?*

Entrée libre
Infos : 04 67 34 70 11

Peaux Rouges

L'association Montpellier Hérault Québec organise une exposition de Marc



Beluet sur l'histoire des indiens d'Amérique du nord. *Peaux Rouges hier, Indiens aujourd'hui du mythe à la réalité*, du 19 au 22 décembre, salle Pelloutier.

Infos : 04 67 44 62 69

La chute du mur

Jusqu'au 17 décembre, la Maison de Heidelberg présente une exposition collective intitulée *20 ans déjà: la chute du mur, hier et aujourd'hui*. Une vingtaine d'artistes ont travaillé sur ce thème dans le cadre d'un appel à candidature lancé en juin 2009.

Infos : 4 rue des Trésoriers-de-la-Bourse, 04 67 60 48 11

Regard sur le cinéma des caraïbes

L'association Amitié Franco-Colombiennes de Montpellier organise la 5^e édition du Festival *Regard sur le Cinéma Gran Caribe*, du 11 au 13 décembre à la salle Rabelais. La programmation confiée à Jacques Arlandis, spécialiste de l'Amérique latine regroupe des fictions et documentaires de la cinématographie régionale des Grandes Caraïbes et notamment, des œuvres de réalisateurs de Colombie, du Guatemala, du Venezuela, du Nicaragua, de Cuba, du Mexique et du Panama. Des tables rondes et rencontres seront organisées à la suite des projections. L'objectif est de dynamiser et pérenniser les échanges culturels avec le Festival international de cinéma de Cartagena et Cinemad, partenaires de l'opération.

Infos : afcm@free.fr - http://afcm.free.fr

La Ville vient de s'engager dans un plan climat territorial. Le maire se rendra au sommet de l'ONU à Copenhague.

Urgence climatique

Le réchauffement du système climatique est sans équivoque. L'activité humaine en est aujourd'hui la principale cause. La communauté scientifique internationale a fixé un impératif : stabiliser le climat à un niveau de réchauffement inférieur à 2°, sous peine de conséquences environnementales et humanitaires majeures pour la planète. Le sommet de Copenhague est un rendez-vous crucial pour la lutte contre les changements climatiques. La Ville de Montpellier, identifiée par la Commission européenne comme ville pionnière, participera le 9 décembre, à la journée spéciale collectivities françaises, organisée par l'association des maires des grandes villes de France, afin de montrer que les villes sont en première ligne sur ses questions et en mesure de peser sur nos gouvernants. En effet, la municipalité s'est inscrite dans la dynamique européenne de lutte contre le changement climatique en s'associant à



L'agence locale de l'énergie sur l'Esplanade, au service du public.

deux initiatives visant à concrétiser son engagement dans l'objectif de réduction des émissions

de gaz à effet de serre : la déclaration d'Eurocities et le Pacte des maires. Pour aller encore plus loin dans sa démarche, la Ville vient de s'engager dans un plan climat territorial, en répondant à l'appel à projet lancé par l'Ademe et la région Languedoc-Roussillon. « Les collectivités locales sont responsables directement de 15% des émissions de gaz à effet de serre, explique Frédéric Tsitsonis, adjoint délégué à l'économie des ressources. Elles ont un rôle moteur à jouer auprès des habitants, des institutions et des acteurs économiques et sociaux. » À Montpellier, on est loin de partir de zéro. Le service Energie est très performant, notamment pour la maîtrise des économies d'énergie dans les bâtiments communaux. « Nous allons donc optimiser l'existant et procéder dès maintenant à un audit de nos pratiques, afin de générer une feuille de route qui nous permettra d'atteindre notre objectif ». La Ville se veut exemplaire sur ses compétences : un plan climat, c'est aussi faire prendre conscience à tous, de cet enjeu !

Infos : 04 67 91 96 96

Échanges urbanistiques



Une délégation d'urbanistes chinois de Wuxi a été reçue en mairie par Philippe Saurel. Il leur a commenté les maquettes de la ville et présenté les grands projets de Montpellier.

L'Agorà dels sabers, qu'abòrda las originas del mond e del viu, atisa la curiositat intel·lectuala.

Paratge cultural



Las conferéncias son conladas de mond.

Jean-Claudi Guillebaud, a lançat la sason de l'Agorà dels sabers. Aital, cada dimèrces a 8 oras 30 de ser a la Sala Rabelais, las conferéncias se seguison e Miquèl Delafosse, adjonch cargat de la cultura se'n regaudís : « ma tòca es de partejar la cultura. Metre aital a posita de cada public la cèrca universitària, la faire accessible en tot gardar una exigéncia dins la qualitat de las discutidas, lo public se quicha a las conferéncias. Aqela primèira sason se jòga en tres cicles. De començar per *L'univers, la Terra, gò viu*, cap a la fin de genièr. Seguirà l'aventura de l'umanitat amb « l'òme, la societat e la cultura (de febrèr cap a abril) puèi « de qu'es aquò que la modernitat ? » Pel mes de decembre, doas conferéncias son previstas : lo 9 de decembre sul tèma E lo sèxe fa una evolucion ? amb

Pèire-Enric Gouyon, biologista, professor al Musèum d'Istòria Naturala, e Francès Rousset, director de cèrcas al CNRS, a l'institut de las sciéncias de l'evolucio de Montpellierèr. La segonda conferéncia, lo 16 de decembre, serà animada per Sílvia Vauclair, astrofisciana, professora a l'universitat Pau-Sabatier de Tolosa acompanyada d'Olivier Richard, ensenhere-cercaire al Graal, Grop de cèrca universitat de Montpellierèr 2 - CNRS sul tèma : *La Terra, l'espaci e... per delà ?* Las videós de cada conferéncia se podran consultar plan lèu sul siti www.montpellier.fr rubrica : agorà dels sabers. Informacions : cada dimèrces a 8 oras 30 de ser (pas de sessilha los 23 e 30 de decembre e lo 6 de genièr) a la sala Rabelais, esplanada Carles-de-Gaule. Dintrada a res non còst.

sciences POUR TOUS

Happy mondia, happy culture !

La 41^e édition du congrès scientifique Apimondia, pour la sauvegarde de l'abeille et le développement de l'Apiculture dans le monde, a connu en septembre un vif succès. 86 pays étaient représentés, soit 5 000 congressistes, 4 000 visiteurs ApiExpo et 1 000 exposants. Sur l'Esplanade, la cinquantaine de stands a attiré près de 30 000 visiteurs.

Le concours des *Miels et terroirs du monde* a rassemblé 136 participants, venant de plus de trente pays. Deux apiculteurs de la région ont été récompensés : Jean Soulier, médaille d'or et Alain Merit, médaille d'argent. Ce fut également le lancement solennel de l'Appel de Montpellier par Henri Clément, président de l'Union nationale de l'apiculture française, organisatrice du



congrès. L'UNAF demande que les gouvernements prennent l'urgence des mesures rigoureuses et complètes d'évaluation de la toxicité des produits phytosanitaires et des OGM, de retrait immédiat des produits nocifs, ainsi que des recherches, tant sur les traitements que sur les causes. La production de miel baisse sur l'ensemble des continents, pour cause de surmortalité. La pollinisation des productions agricoles comme des plantes sauvages, dont les abeilles assurent 80%, est menacée, mettant en péril l'alimentation mondiale et au de-là, la biodiversité végétale. Le prochain Apimondia se déroule du 21 au 28 septembre 2011, à Buenos-Aires en Argentine.

L'Agorà des savoirs, en abordant les origines du monde et du vivant, attise la curiosité intellectuelle.

Partage culturel

Jean-Claude Guillebaud, a lancé la saison de l'Agorà des savoirs. Depuis, chaque mercredi à 20h30 à la salle Rabelais, les conférences se succèdent et Michael Delafosse, adjoint en charge de la culture s'en réjouit : « mon objectif est de partager la culture. En mettant ainsi à disposition de tous les publics la recherche universitaire, en la rendant accessible tout en conservant une exigence dans la qualité des débats, le public se presse aux conférences. Cette première saison se joue en trois cycles. A commencer par *L'univers, la Terre, le vivant* jusqu'à fin janvier. Suivra l'aventure de l'humanité avec *L'homme, la société, et la culture* (de février à avril) puis *Qu'est ce que la modernité ?* Pour le mois de décembre, deux conférences sont prévues : le 9 décembre sur le thème *Le sexe évolue-t-il ?* avec Pierre-Henri Gouyon, biologiste,

professeur au Muséum national d'histoire naturelle et François Rousset, directeur de recherches au CNRS, à l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier. La seconde conférence, le 16 décembre, sera animée par Sylvie Vauclair, astrophysicienne, professeur à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, accompagnée de Olivier Richard, enseignant-chercheur au Graal, université de Montpellier 2 - CNRS sur le thème *La Terre, l'espèce et... au-delà ?* Les vidéos de chaque conférence seront consultables très prochainement sur le site : www.montpellier.fr rubrique : agorà des savoirs. Infos. Tous les mercredis à 20h30 (pas de séance les 23 et 30 décembre et 6 janvier) à la salle Rabelais, esplanade Carles-de-Gaule. Entrée libre. * Je sais, nous savons... ** Les conférences font salle comble !

Nos rendez-vous

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Musique

10 décembre
Pierrejean Gaucher
Melody Makers trio, dans le cadre des Juifs en musique.
12h15. Maison des Etudiants. UPV ♦



10 décembre
Naomi Shelton
& the gospel queens.
21h. Victoire 2



10 décembre
Wired System
21h. Jam ♦



11 décembre
Michel Godard
Avec Frederic Eichelberger, Patrice Héral.
21h. Jam



11 décembre
Lonah
20h30. Le Balourd

11 décembre
Beat Assailant
20h. Victoire 2

11 décembre
Concert de Noël
Samuel Jean (photo) dirige la Philharmonie de chambre de l'Orchestre national Montpellier - LR, le 23 décembre pour le traditionnel concert de Noël. Un programme classique qui se teinte parfois de romantisme chez Hummel (*Concerto pour trompette* composé en 1803) ou chez Boccherini (*Concerto pour violoncelle n°3*). Pour compléter ce choix une œuvre du XX^e siècle (*Fantaisie concertante* de Sir Michael Tippett) qui se remémore l'époque baroque, représentée par Corelli, dont le *Concerto pour la nuit de Noël*, parfaitement d'actualité en cette fin d'année, et Bach avec des *Variations* sur le thème de *Von Himmel Hoch*.

20h30. Salle Pasteur - Corum

12 décembre
Calogero
20h. Zénith



12 décembre 21h
Anthony Joseph & the Spasm Band.
21h. Jam

12 décembre
Rose
20h30. Zénith



13 décembre
Concert de Noël
Organisé par le Centre diocésain de musique sacrée de l'Hérault.
16h30. Cathédrale Saint-Pierre

13 décembre
Schumann, Brahms
10h45. Salle Pasteur - Corum

15 décembre
Alain Souchon
20h. Zénith

16 décembre
Yodelice
20h. Rockstore

17 et 18 décembre
Classes d'orchestre
Concert des classes d'orchestre du jam.
21h. Jam ♦

17 décembre
Lara Fabian
Toutes les femmes en moi.
20h30. Zénith

17 décembre
Juliette
Piano solo.
21h. Théâtre Jean-Vilar

18 décembre
Age tendre & têtes de bois
La tournée des idoles.
14h30 et 20h15. Zénith

20 décembre
Ensemble Arianna
Sound the Trumpets.
16h. Basilique Notre Dame des Tables
Infos : 06 85 38 34 31

Du 27 décembre au 7 janvier
La fille du régiment
Gaetano Donizetti.
20h le mardi et jeudi, 15h le dimanche. Opéra Comédie

17 et 18 décembre
Classes d'orchestre
Concert des classes d'orchestre du jam.
21h. Jam ♦

17 décembre
Lara Fabian
Toutes les femmes en moi.
20h30. Zénith



17 décembre
Juliette
Piano solo.
21h. Théâtre Jean-Vilar

18 décembre
Age tendre & têtes de bois
La tournée des idoles.
14h30 et 20h15. Zénith

20 décembre
Ensemble Arianna
Sound the Trumpets.
16h. Basilique Notre Dame des Tables
Infos : 06 85 38 34 31

Du 27 décembre au 7 janvier
La fille du régiment
Gaetano Donizetti.
20h le mardi et jeudi, 15h le dimanche. Opéra Comédie

1^{er} janvier
Concert du nouvel an
Direction : Alain Altinoglu
Ténor : Ricardo Bernal (en photo).
12h. Opéra Berlioz - Corum

1^{er} janvier
Concert du nouvel an
Direction : Alain Altinoglu
Ténor : Ricardo Bernal (en photo).
12h. Opéra Berlioz - Corum

1^{er} janvier
Concert du nouvel an
Direction : Alain Altinoglu
Ténor : Ricardo Bernal (en photo).
12h. Opéra Berlioz - Corum

1^{er} janvier
Concert du nouvel an
Direction : Alain Altinoglu
Ténor : Ricardo Bernal (en photo).
12h. Opéra Berlioz - Corum

1^{er} janvier
Concert du nouvel an
Direction : Alain Altinoglu
Ténor : Ricardo Bernal (en photo).
12h. Opéra Berlioz - Corum

1^{er} janvier
Concert du nouvel an
Direction : Alain Altinoglu
Ténor : Ricardo Bernal (en photo).
12h. Opéra Berlioz - Corum

1^{er} janvier
Concert du nouvel an
Direction : Alain Altinoglu
Ténor : Ricardo Bernal (en photo).
12h. Opéra Berlioz - Corum

Expos

Raymond Depardon
Durant trois mois, la Ville rend hommage à Raymond Depardon et à son œuvre, en accueillant la manifestation portée par la Région *Raymond Depardon en Languedoc-Roussillon*. Quatre expositions sont proposées dans deux lieux municipaux : *Errance, Villes et Paysans* sont à voir au Pavillon Populaire jusqu'au 31 janvier.

Un regard sur le Languedoc-Roussillon débute le 9 décembre au Carré Sainte-Anne et ce jusqu'au 31 janvier. Pavillon Populaire et Carré Sainte-Anne. Tous les jours sauf lundi et jours fériés, de 10h à 18h. ♦

Jusqu'au 12 décembre
Voyage sentimental 2
Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la manifestation "Collections d'automne" - panorama des Fonds régionaux d'art contemporain - organisée par "Platform" regroupement des Frac. ♦

Du 14 décembre au 3 janvier
Sylvie Goussopoulos
Galerie Saint-Ravy ♦

Jusqu'au 3 janvier
Pierre Buraglio, en planeur
Musée Fabre

Jusqu'au 14 avril
Jean Raoux
Peintures, dessins et gravures.
Musée Fabre

Jusqu'au 30 décembre
Bibliothèque religieuse
La bibliothèque du grand séminaire de Montpellier

Jusqu'au 13 décembre
Karen Thomas
Peintures : paysages sétois, personnages pittoresques et natures mortes revisitées.
Galerie Saint-Ravy ♦

Jusqu'au 13 décembre
Richard III
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
20h, vendredi et samedi 19h, mardi et mercredi. Théâtre de Grammont

10 et 11 décembre
Black Tie
Conception et mise en scène Helgard Haug et Daniel Wetzl.
19h15 le 10 et 20h30 le 11. Théâtre de la Vignette.

Théâtre

9 et 10 décembre
Clowneries
par Philippe Goudard.



21h le 9 et 19h le 10. Théâtre Jean-Vilar

10 et 11 décembre
Black Tie



Conception et mise en scène Helgard Haug et Daniel Wetzl.
19h15 le 10 et 20h30 le 11. Théâtre de la Vignette.

Jusqu'au 13 décembre
Être ou ne pas être
Ecrit et interprété par Luca Franceschi.
Cie dell'improvviso

Mardi et vendredi 20h45, mercredi, jeudi et samedi 19h et dimanche 17h. Théâtre Pierre Tabard - Lakanal

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont



21h le 9 et 19h le 10. Théâtre Jean-Vilar

10 et 11 décembre
Black Tie



Conception et mise en scène Helgard Haug et Daniel Wetzl.
19h15 le 10 et 20h30 le 11. Théâtre de la Vignette.

Jusqu'au 13 décembre
Être ou ne pas être
Ecrit et interprété par Luca Franceschi.
Cie dell'improvviso

Mardi et vendredi 20h45, mercredi, jeudi et samedi 19h et dimanche 17h. Théâtre Pierre Tabard - Lakanal

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

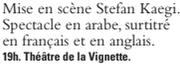
Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

12 et 13 décembre
La confession d'une jeune fille
D'après Marcel Proust. Mise en scène : Patrick Milles.
19h le 12 et 17h le 13. Théâtre Jean-Vilar



21h le 9 et 19h le 10. Théâtre Jean-Vilar

10 et 11 décembre
Black Tie



Conception et mise en scène Helgard Haug et Daniel Wetzl.
19h15 le 10 et 20h30 le 11. Théâtre de la Vignette.

Jusqu'au 13 décembre
Être ou ne pas être
Ecrit et interprété par Luca Franceschi.
Cie dell'improvviso

Mardi et vendredi 20h45, mercredi, jeudi et samedi 19h et dimanche 17h. Théâtre Pierre Tabard - Lakanal

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Jeune public

Les 9, 12, 13 et 16 décembre
Le roi dormant
Cie Les fourmis rouges. A partir de 4 ans.
16h. La Vista



21h le 9 et 19h le 10. Théâtre Jean-Vilar

10 et 11 décembre
Black Tie



Conception et mise en scène Helgard Haug et Daniel Wetzl.
19h15 le 10 et 20h30 le 11. Théâtre de la Vignette.

Jusqu'au 13 décembre
Être ou ne pas être
Ecrit et interprété par Luca Franceschi.
Cie dell'improvviso

Mardi et vendredi 20h45, mercredi, jeudi et samedi 19h et dimanche 17h. Théâtre Pierre Tabard - Lakanal

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

16 décembre
Le voyage de la goutelette et Lolo
Cie Théâtre des Cinq Jardins.
15h. Théâtre Gérard Philippe ♦



21h le 9 et 19h le 10. Théâtre Jean-Vilar

10 et 11 décembre
Black Tie



Conception et mise en scène Helgard Haug et Daniel Wetzl.
19h15 le 10 et 20h30 le 11. Théâtre de la Vignette.

Jusqu'au 13 décembre
Être ou ne pas être
Ecrit et interprété par Luca Franceschi.
Cie dell'improvviso

Mardi et vendredi 20h45, mercredi, jeudi et samedi 19h et dimanche 17h. Théâtre Pierre Tabard - Lakanal

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

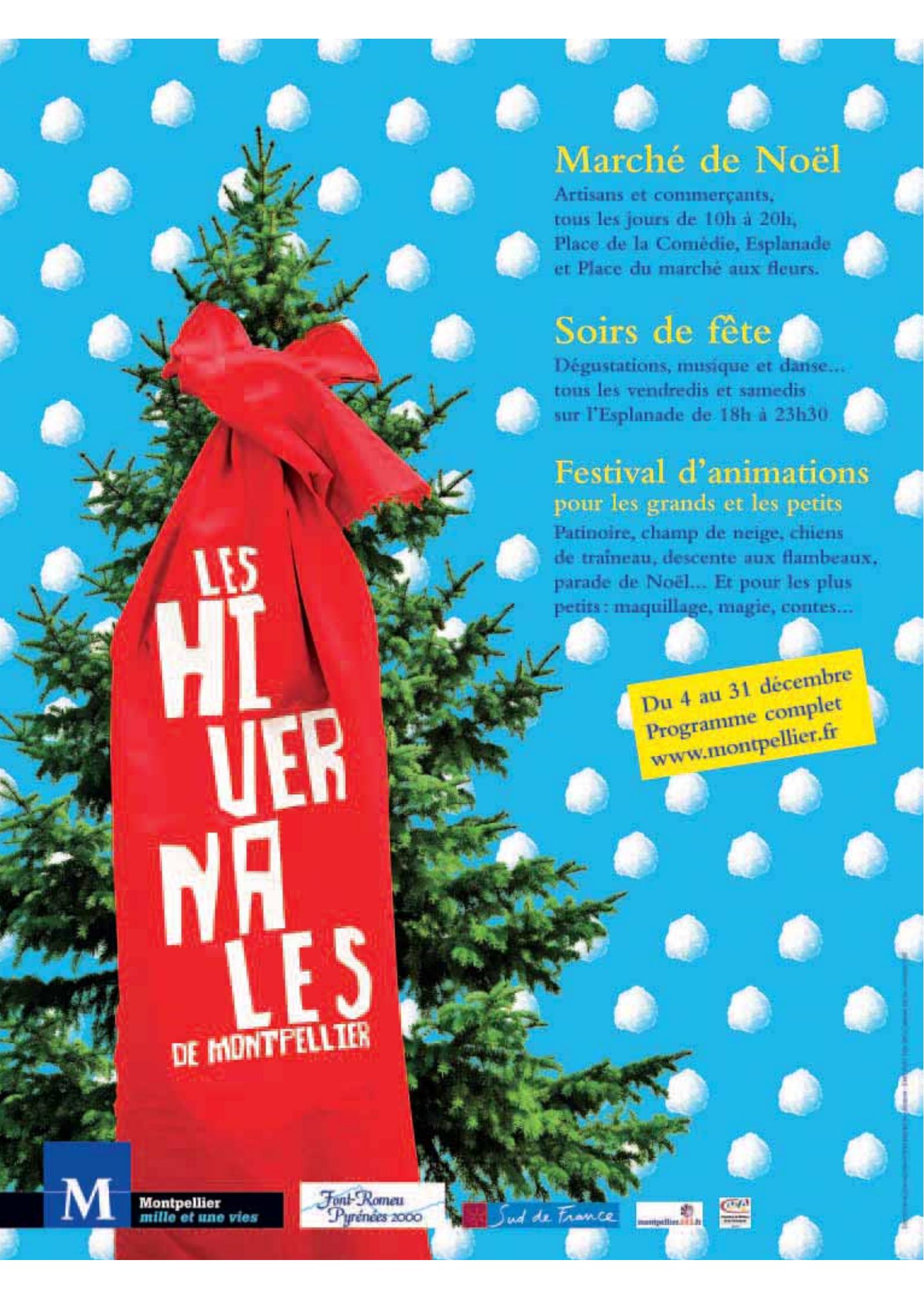
Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-Claude Fall.
19h, mercredi, jeudi et 20h, vendredi. Théâtre de Grammont

Du 9 au 18 décembre
Le roi Lear
De William Shakespeare. Mise en scène : Jean-C



LES
HIVER
NALES
DE MONTPELLIER

Marché de Noël

Artisans et commerçants,
tous les jours de 10h à 20h,
Place de la Comédie, Esplanade
et Place du marché aux fleurs.

Soirs de fête

Dégustations, musique et danse...
tous les vendredis et samedis
sur l'Esplanade de 18h à 23h30

Festival d'animations pour les grands et les petits

Patinoire, champ de neige, chiens
de traîneau, descente aux flambeaux,
parade de Noël... Et pour les plus
petits : maquillage, magie, contes...

Du 4 au 31 décembre
Programme complet
www.montpellier.fr

M

Montpellier
mille et une vies

Font-Romeu
Pyrénées 2000

Sud de France

montpellier.fr

CCSA